La météo

Aujourd'hui:
ensoleillé, se couvrant par la suite

Minimum 14° Maximum 24°

Demain: averses et orages

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

JE ME SENS BIEN avec Blondin mazda
6464, HENRI-BOURASSA E. 324-9100

MONTRÉAL, JEUDI 17 JUIN 1993 109e ANNÉE Nº 234 68 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

A4 HANDICAPÉS

Une cinquantaine d'handicapés manifestent dans les rues de Montréal pour réclamer l'abolition de la liste d'attente pour les soins à domicile.

A3 FRANCAIS

Selon le président de *La Presse*, Roger D. Landry, le problème de la langue se pose à Montréal beaucoup plus qu'au reste du Québec.

B1 AFFICHAGE

Ramsey Clark, ex-Attorney General des États-Unis, affirme que le Québec se doit de préserver l'unilinguisme français dans l'affichage.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D10 à D13, E2
marchandises..... E2
emplois..... E3
automobiles ..... E3 à E5
propositions d'affaires..... C5
Arts et spectacles
informations.... D6 à D9, D14
ciné-horaire..... D8-D9
Télé-horaire..... D8
Télévision D14
Bandes dessinées D13
Bridge..... E3
Décès E6
Économie ..... cahier C
Êtes-vous observateur? . D10
Feuilleton..... D11
Horoscope..... D12
Le monde E1
Loteries — résultats:..... A4
Mots croisés..... E4
Mot mystère E4
Quoi faire..... D5
Sortir ..... D1 à D4

Johnson menace les fonctionnaires

La loi 102 sera appliquée sans délai si les manifestations se poursuivent

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le président du Conseil du Trésor menace de retirer la proposition formulée mardi de reporter au 15 septembre l'entrée en vigueur de la loi 102 sur le gel des salaires des fonctionnaires, si les manifestations déclenchées par différents groupes un peu partout à travers la province se poursuivent.

« Nous avons formulé cette proposition pour créer un climat de sérénité, d'ouverture, et nous constatons que les manifestations se multiplient. Si le climat ne s'améliore pas, pourquoi attendre au 15 septembre? », a déclaré hier Daniel Johnson, tandis que la clameur montait chez les fonctionnaires, tant à Montréal qu'à Québec.

Le ministre sommait ainsi clairement les fonctionnaires de cesser leurs manifestations, au moment même où le gouvernement Bourassa s'apprêtait à suspendre les règles parlementaires pour forcer l'adoption rapide de la loi, qui pourra maintenant entrer en vigueur n'importe quand si le gouvernement le décide, malgré la proposition d'une négociation de 90 jours annoncée précédemment.

Dans l'éventualité d'une dégradation du climat social, il est évident que l'application de la loi pourrait être devancée. C'est M. Johnson qui a d'ailleurs prôné à l'Assemblée nationale l'adoption rapide de la loi 102, plaidant « l'urgence de la situation ».

Ce qui a fait bondir l'opposition péquiste, qui a accusé le gouvernement de mauvaise foi. « Mardi soir, le premier ministre invite les parties à négocier durant trois mois, et voilà qu'on plaide l'urgence pour adopter une loi, a lancé le leader Guy Chevrette, rappelant qu'aucun secteur de la fonction publique ne crée une situation d'urgence. Lorsqu'on veut négocier, on s'écrase et on négocie, on n'adopte pas une loi d'urgence. »

Le président de la CSN, Gérald Larose, n'a pas tardé à réagir lui non plus, en envoyant carrément paître le ministre. « Daniel Johnson n'a jamais fait une ouverture à la négociation, il ne le fera pas non plus au cours de l'été. En adoptant son décret, il a décidé de fermer les livres, son choix est clair, il ne veut pas négocier, a déclaré le président de la centrale lors d'une allocution prononcée à Sherbrooke devant la Fédération nationale des enseignants. Pour la CSN, c'est non et nous n'irons pas perdre notre été à faire des simulacres de négociations. »

Les membres du gouvernement, de leur côté, ont tour à tour dénoncé les pressions exercées depuis plusieurs jours non seulement par les fonctionnaires provinciaux, mais également par

VOIR JOHNSON EN A 2

Une heure de pointe à saveur de cauchemar

FRANÇOIS BERGER et LILIANNE LACROIX

Les usagers du transport en commun ont été durement éprouvés hier matin quand des manifestants du secteur public qui voulaient protester contre le dépôt du projet de loi 102 par le ministre Daniel Johnson ont décidé de bloquer, en pleine heure de pointe, la sortie d'un millier d'autobus de la STCUM de leurs huit terminus. Seul le garage abritant les autobus qui servent au transport adapté a été épargné. Pendant ce temps, les automobilistes circulant sur les autoroutes 15 et 40 étaient aussi victimes de ralentissements provoqués. Tandis que des autos circulaient à environ cinq kilomètres/heure et jusqu'à cinq de large dans chaque direction sur l'autoroute 15, de nombreux véhicules tombaient soudainement en panne sur la 40, paralysant ainsi la circulation.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des manifestations qualifiées de spontanées qui se sont déroulées hier sur le territoire québécois.

VOIR CAUCHEMAR EN A 2

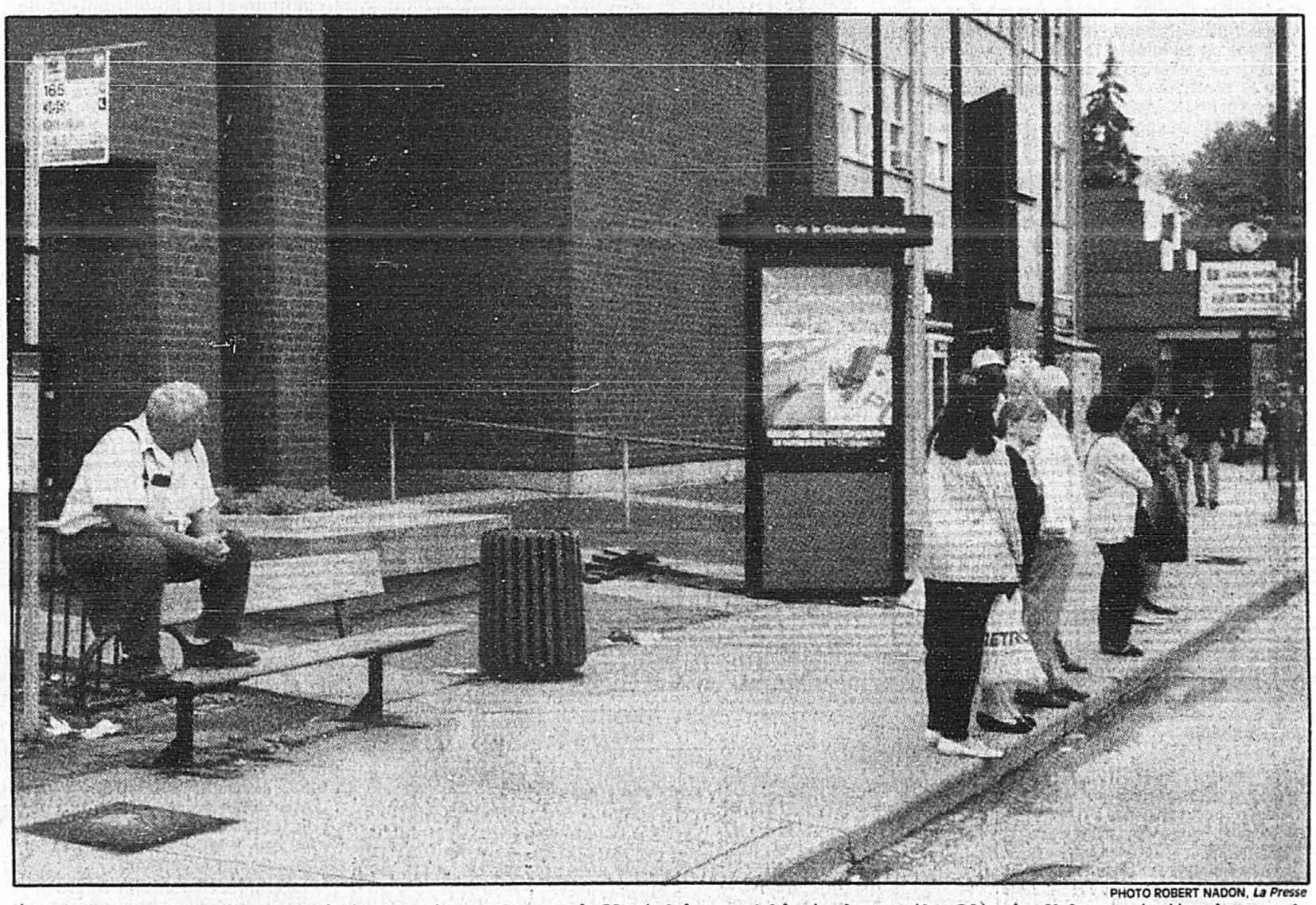

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

À l'instar de milliers d'usagers du transport en commun de Montréal, ces résidants du quartier Côte-des-Neiges ont attendu en vain l'autobus hier matin. Des manifestants du secteur public, opposés au projet de loi 102, ont bloqué la sortie d'un millier d'autobus.

Mirna Nazzour a-t-elle vu la Vierge?

JULES BÉLIVEAU

Miracle ou supercherie?

Personne, hier soir, n'aurait sans doute choisi la seconde hypothèse dans la foule compacte réunie à l'intérieur du Centre communautaire Bois-de-Boulogne des grecs-catholiques de Montréal. Pour tout ce monde, Mirna Nazzour a véritablement eu des apparitions de la Vierge. Et hier, une huile d'origine mystérieuse s'est une fois de plus répandue sur les mains de la jeune femme.

L'immense salle du Centre communautaire Bois-de-Boulogne, chose inhabituelle pour un mercredi soir, était remplie à craquer. De 1500 à 2000 hommes, femmes et enfants, ont avancé certaines personnes. Et à l'extérieur du bâtiment, plusieurs centaines de personnes.

Selon Mgr Georges Coriaty, recteur de la cathédrale grecque-catholique Saint-Sauveur de Montréal, il ne fait aucun doute que Mirna Nazzour, qui vit à Soufanieh, près de Damas, en Turquie, est « favorisée de grâces spéciales »: cinq fois au cours des 11 dernières années, la Vierge lui est apparue; à quelques reprises également, des plaies — semblables à celles du Christ lors de son crucifiement — se sont formées le jeudi saint sur ses mains, sur ses pieds et sur le côté de son corps; et, phénomène également surprenant, de l'huile d'olive pure exsude très fréquemment de ses mains lorsqu'elle prie ou tout juste après qu'elle ait reçu la communion.

En visite au Québec depuis un

VOIR VIERGE EN A 2

Le gouvernement veut la tête du Protecteur du citoyen

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement Bourassa veut remplacer le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, qui s'est mis plusieurs ministres à dos en critiquant les rapports qu'entretiennent avec la population les ministères de la Justice, de la Sécurité publique et des Affaires municipales.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, l'entourage du premier ministre Bourassa s'est heurté à une fin de non recevoir catégorique du côté de l'opposition péquiste (la nomination d'un Protecteur du citoyen requiert les deux tiers de l'Assemblée nationale et, traditionnellement, est toujours faite à l'unanimité). Toujours à couteaux tirés avec le gouvernement en fin de session parlementaire, l'opposition a pris la défense de M. Jacoby. Comptant sur un climat plus détendu, le gouvernement entend bien revenir sur le remplacement de M. Jacoby à l'automne.

Aussi, la seule nomination de haut fonctionnaire relevant de l'Assemblé nationale susceptible d'être faite en cette fin de session parlementaire sera celle du nouveau président de la Commission de la fonction publique, Michel Paquet, sous-ministre de l'Éducation, un ancien cadre scolaire proche du ministre Marc-Yvan Côté. Cette nomination, qui fait disparaître un sous-ministre chez Mme Lucienne Robillard, sera un pas décisif vers la fusion des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, déjà annoncée dans le budget.

Une position difficile

Jamais, dans le passé, un Protecteur du citoyen n'a été déplacé contre son gré; les prédécesseurs de M. Jacoby étaient aux portes de la retraite où souhaitaient réintégrer leurs anciennes fonctions. Or, toujours selon les informations recueillies, M. Jacoby souhaitait voir son mandat de cinq ans renouvelé.

En outre, le mandat du Protecteur du citoyen est échu depuis septembre 1992. Sans égard à la personnalité de M. Jacoby, du point de vue de « l'institution », le protecteur est depuis près d'un an dans une position difficile. Comme mandataire de l'Assemblée nationale, il doit critiquer les gestes d'un gouvernement dont dépend le renouvellement de son mandat.

Me Daniel Jacoby

Des sources fiables ont indiqué hier que le gouvernement songeait à le remplacer par Mme Lise Langlois, une vice-présidente à la CSST ou par M. Claude Brazeau, président du Comité de déontologie policière.

M. Jacoby n'a pas retourné les nombreux appels faits par *La Presse* ces jours derniers. Selon les informations obtenues, Pierre Gabriel, le Secrétaire aux emplois supérieurs, nouvellement nommé par le gouvernement, avait eu la mission ingrate de réclamer sa démission à M. Jacoby, un fonctionnaire de carrière du niveau de sous-ministre.

Voie de garage

En retour, on aurait proposé au protecteur un poste à l'École natonale d'administration publique, Énap, la voie de garage de nombreux mandarins comme Claude Morin et Diane Whilelmy, qui sont au repos ou dont la carrière est en panne.

Troisième protecteur du citoyen, M. Jacoby s'est attiré les foudres de nombreux membres du cabinet. L'an dernier, il avait pointé du doigt le ministère de la Sécurité publique et celui des Affaires municipales comme deux organismes où l'on négligerait le respect des droit fondamentaux des citoyens. Il n'était pas plus tendre avec la Justice, et ses sorties auraient fait naître de profondes inimitiés chez Claude Ryan et Gil Rémillard. « C'est un secret de polichinelle que certains ministres veulent sa tête », confie-t-on parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement.

Les accrochages entre le Protecteur du citoyen et le gouvernement sont fréquents. Encore la semaine dernière, le ministre des Transports, Sam Elkas, qualifiait ce poste de « Protecteur des délinquants » parce que M. Jacoby s'était opposé aux dispositions d'un projet de loi qui auraient permis au gouvernement de présumer qu'un automobiliste a reçu un avis de révocation de son permis même s'il affirme le contraire. □

La Régie des permis d'alcool déclarée ultra vires

YVES BOISVERT

La Régie des permis d'alcool vient d'être mise à terre par un jugement de la Cour supérieure.

Le juge Jacques Vaillancourt vient en effet de déclarer la Régie des permis d'alcool inconstitutionnelle parce qu'elle n'offre pas suffisamment de garanties d'indépendance et d'impartialité.

Dans une décision de 91 pages, le juge Vaillancourt accorde cependant un délai de 12 mois au gouvernement pour réformer de fond en comble la structure de cet organisme, afin de le rendre conforme aux exigences de la Charte québécoise des droits et libertés, qui garantit à tous le droit à une audition devant « un tribunal impartial ».

La Régie des permis d'alcool délivre des permis aux établissements et aux citoyens, surveille l'application de la loi et retire leur permis à ceux qui ne la respectent pas.

Le juge Vaillancourt estime que le cumul de toutes ces fonctions jette des doutes sur l'impartialité des ré-

VOIR RÉGIE EN A 2

ROUGE OU BLANC

La Vallée du Paradis
VIN DE PAYS IMPORTÉ DE FRANCE
Disponible en formats 750 ml et 4 litres en succursales de la Société des alcools du Québec

Demain dans *La Presse*

WEEK-END SPORTIF

25 randonnées d'un jour

■ Il existe une plaquette, signée Yves Pilon, qui suggère 25 randonnées d'un jour et vaut son pesant d'or pour les cyclistes du week-end. Notre chroniqueur Gilles Bourcier y a puisé et nous offre une balade de 46 kilomètres par l'Estriade, un circuit qu'on emprunte à partir de Waterloo et qui permet de découvrir, entre autres, le Parc de la Yamaska et le mont Shefford. Le cahier Week-end sportif de demain vous invite également à assister, voire à participer, au Championnat canadien des maitres-nageurs qui se déroule à la Piscine olympique et au bassin de l'île Notre-Dame.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke est, (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Loto-Québec, 500, Sherbrooke ouest, Étage C-1, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Montréal: Organisée par la Sûreté du Québec, 1701, Parthenais, Mess des sous-officiers, 2e étage, de 9 h à 15 h 30;
- à Montréal: Organisée par Alliance Weizmann - Canadian Society for the Weizmann Institute of Science, Mail Cavendish (face au Canadian Tire), de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Mascouche: Parrainée par le Club Optimiste et la Caisse populaire, Caisse populaire Desjardins, 3100, boul. Mascouche, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Vaudreuil: Organisée par le Club Optimiste, Centre commercial Vaudreuil, 2555, rue Dutrisac, de 15 h à 20 h 30.

Le soleil

Indice ultraviolet B du 17 juin à Montréal

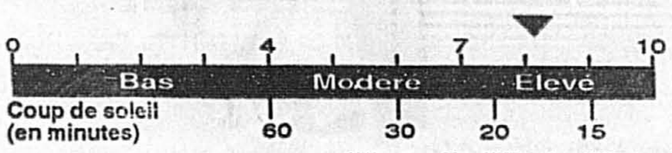

Avec un indice ultra-violet B inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	8.3	13h04	10h à 16h
Montréal	8.2	12h56	10h à 16h
Ste-Agathe	8.1	12h57	10h à 16h
Sherbrooke	8.0	12h49	10h à 16h
Drummondville	7.9	12h52	10h à 16h
Québec	7.7	12h46	10h à 16h

Une cuite à faire miauler

Reuter

LONDRES

■ Une sieste a coûté à un chat américain une traversée de l'Atlantique mais aussi une sacrée cuite.

Dizzy s'est endormi à Louisville dans le Kentucky au milieu de barriques de bourbon en partance pour la Grande-Bretagne. L'animal n'a été découvert qu'à Keith, en Ecosse, quand les Distilleries Chivas, destinataires des tonneaux, en ont pris livraison.

«Il avait énormément de mal à tenir sur ses pattes — non pas parce qu'il n'avait pas mangé mais surtout parce qu'il était complètement saoulé par les vapeurs de bourbon», a dit hier John Watson, un des directeurs de Chivas.

Comme tout animal entrant au Royaume-Uni, il a été mis en quarantaine. Il sera ensuite engagé par la firme de whisky pour chasser les souris. «C'est la moindre des choses après les dures épreuves qu'il a subies», a estimé John Watson.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 3 8 12 20 26 39 (24)

E-X-T-R-A 8 2 1 1 4 8

La quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres 799

à quatre chiffres 0182

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 24-4 JEUDI 17 JUIN 1993

SUITE DE LA UNE

JOHNSON

Johnson menace les fonctionnaires

leurs collègues municipaux, qui devront eux aussi subir un gel de leurs salaires, la loi 102 couvrant également le monde municipal, c'est-à-dire l'ensemble des services publics — fonctionnaires provinciaux, policiers, chauffeurs d'autobus, cols bleus etc. En quelques jours, l'ensemble de la fonction publique est monté aux barricades.

Le débat qui a précédé l'adoption de la loi 102 a par ailleurs provoqué des scènes disgracieuses à l'Assemblée nationale. Dans les galeries, un groupe d'une cinquantaine de fonctionnaires ont crié des injures au président du Conseil du Trésor, avant d'être expulsés par les gardiens. Des «bombes puantes» ont été lancées sur le parquet.

Le député libéral de Beauharnois, Serge Marcil, a de son côté bousculé physiquement le leader de l'opposition, le député Guy Chevrette, lors d'un ajournement. M. Marcil a poussé vigoureusement le député de Joliette et ce dernier a demandé à la présidence d'assurer sa sécurité.

Les différentes manifestations ont par ailleurs choqué les membres du gouvernement. Le premier ministre Bourassa, à l'Assemblée nationale, a dénoncé l'attitude des fonctionnaires. «Il y a des dizaines de milliers de Montréalais et de Québécois qui sont importunés. Il y a des atteintes à la liberté des citoyens», a déclaré le premier ministre, faisant allusion aux différentes manifestations.

Un autre représentant du gouvernement, le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté, s'est joint à son collègue Daniel Johnson pour dénoncer les nombreuses manifestations. «C'est odieux, totalement inacceptable. Ces gens-là devraient prendre conscience qu'ils sont chanceux d'avoir un travail, avec une sécurité d'emploi», a-t-il dit.

Tôt hier matin, les fonctionnaires ont gêné l'accès à la colline parlementaire, provoquant pour une deuxième journée des embouteillages monstres. D'autres groupes obstruaient l'accès au Centre hospitalier de l'Université Laval, à Sainte-Foy.

Le front commun intersyndical, dont des représentants campent devant l'Assemblée nationale, a surtout fait ressortir, hier, que le gouvernement, malgré les concessions des fonctionnaires, s'entête à adopter un projet de loi odieux. «Sur le fond, le gouvernement n'a pas bougé et l'adoption de la loi 102 ne peut qu'avoir des effets néfastes sur le climat de travail dans les établissements».

Le gel des salaires pour deux ans touche, rappelons-le, quelque 335 000 employés de l'État, sans compter tous les fonctionnaires du monde municipal. Pour le gouvernement, les salaires payés à ses employés représentent la moitié de son budget total de 40 milliards. □

CAUCHEMAR

Une heure de pointe à saveur de cauchemar

«Qu'on se comprenne bien! Ce n'est pas nous qui avons débrayé, précise Maurice Vézina, président de la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro, qui compte 3700 membres et relève du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, affilé à la FTQ). Et il n'y a pas eu concertation entre nous et les manifestants. Mais chose certaine, nos membres vont toujours respecter les lignes de piquetage d'autres syndiqués.»

On tenait le même langage à la CSN, où les membres de quatre fédérations (commissions scolaires, cégeps, organismes du gouvernement, municipalités) ont aussi fait du piquetage symbolique: «Il n'y a pas d'action conjointe» avec le SCFP ou les autres syndicats du Front commun, mais «les gens se parlent entre eux», a dit le porte-parole de la CSN, Maroussia Kishka.

Effectivement, il semble que, «spontanément», plusieurs syndicats aient décidé d'aller manifester leur frustration chez des camarades du secteur public. Ainsi, devant le siège social d'Hydro-Québec, bloquant à la fois l'entrée des employés aux bureaux et la sortie des camions, on retrouvait surtout des employés de la STCUM. Devant les garages de la STCUM, des employés d'Hydro-Québec et de la Fédération des affaires sociales montaient la garde. Selon Mme Odile Paradis, porte-parole de la STCUM, une centaine d'autobus seulement ont pu quitter le garage entre 5 h et 5 h 15, avant la venue des manifestants, qui se sont dispersés à l'arrivée des policiers, à 8 h. Mais le mal était déjà fait.

Dans le cas d'Hydro-Québec, il faut toutefois préciser que la clientèle n'a pas été perturbée le moindrement, puisque les camions ont finalement pu sortir vers 9 h 45. À Chicoutimi, les bureaux d'Hydro-Québec étaient eux aussi «gardés» par une quinzaine de manifestants non-identifiés.

Les usagers du transport en commun et les automobilistes de la région de Montréal devront-ils encore vivre le même genre de situation demain ou dans un proche avenir?

Puisqu'il s'agissait d'une manifestation «spontanée», puisqu'il n'y avait pas eu concertation, au dire des dirigeants syndicaux, ceux-ci ne peuvent évidemment pas répondre; mais ils n'écartent pas la possibilité d'une escalade et vont même jusqu'à l'évoquer.

Alors que Jean-Guy Côté, du Syndicat des professionnels du gouvernement (13 000 membres) se dit dans l'expectative, Jean Laporte, porte-parole du Syndicat de la fonction publique du Québec, qui groupe 45 000 fonctionnaires, croit que le mouvement va s'amplifier.

M. René Fréchette, conseiller syndical du SCFP attaché à la Fraternité des chauffeurs de la STCUM, précise même: «Il va y avoir une escalade musclée au Québec».

Le SCFP a d'ailleurs un «plan d'action» prévoyant des journées de grève (y compris des chauffeurs d'autobus), mais le directeur, Henri Massé, ne peut pas dire quand auront lieu ces débrayages. M. Vézina, pour sa part, se contente de parler de «moment opportun».

La convention des chauffeurs, qui ont incidemment déjà accepté un gel salarial en 1993, vient à échéance le 11 janvier 1994. M. Vézina a souligné qu'il n'y a pas eu de conflit chez les chauffeurs et opérateurs de métro depuis sept ans.

Devant la situation, Transport 2000 réclamait une intervention du Conseil des services essentiels, auquel il enjoignait de faire enquête, de convoquer rapidement les parties en cause et de procéder à une médiation spéciale en cas de besoin.

Les automobilistes, eux, auront-ils encore à revivre le cauchemar d'hier? Encore là, on se heurte à un gros point d'interrogation.

Dans le cas des automobilistes qui ont ralenti la circulation, les agents de la Sûreté du Québec n'ont en effet procédé à aucune arrestation et n'ont pas pu identifier les responsables: «On se doute que ces actes ont été accomplis dans le cadre de manifestations de mécontentement dans le secteur public, mais nous n'avons pas de preuves. À notre arrivée, les automobilistes en cause ont vite fait de se fondre dans le reste du trafic», déclarait le porte-parole de la SQ.

Outre les campeurs installés devant les édifices du parlement, à Québec, beaucoup d'autres manifestations plus ou moins importantes mais pour la plupart symboliques avaient lieu devant de nombreux édifices publics.

Une manifestation du Front commun a ainsi eu lieu à 17 h devant les bureaux de Montréal du Conseil du Trésor, coin Sherbrooke et McGill.

Quelque 300 personnes ont défilé pendant quelques heures devant les bureaux de la CECM, ainsi que devant quelques écoles de Verdun, Laprairie, Québec, Hull, tandis qu'environ 150 personnes manifestaient devant l'Université Concordia. Même chose devant les bureaux de l'aide juridique, le Complexe Desjardins et le Palais de justice. Certaines municipalités, notamment Brossard, devaient aussi subir le spectacle d'employés mécontents de l'avènement prochain de la loi 102. Des techniciennes paradaient aussi, pancartes en main, devant de nombreux hôpitaux. Dans de nombreux établissements de santé, les syndiqués de la Fédération des affaires sociales portaient le brassard noir. Il semble toutefois que la FAS (qui n'est pas membre du Front commun) concentre son action sur le «siège» de l'Assemblée nationale.

Jusqu'à maintenant, et contrairement à ce qu'on a vécu dans le domaine du transport, le public ne semble pas avoir été affecté par ces manifestations, qui devraient se poursuivre au cours des prochains jours.

«Tout le monde est bousculé par la rapidité des événements», a dit le porte-parole de la FAS, Louis-Serge Houle. L'adoption rapide de la loi 102 oblige les syndicats à revoir leurs moyens d'action «au jour le jour», ont indiqué tous les porte-parole syndicaux. De telle sorte qu'on ne sait pas si les mouvements de protestation vont se poursuivre aujourd'hui et demain. Originellement, les manifs devaient avoir lieu seulement hier. □

RÉGIE

La Régie des permis d'alcool déclarée ultra vires

gisseurs, qui entendent les plaintes déposées contre les tenanciers délinquants et dont les fonctions sont très proches de celles d'un juge.

Le juge de la Cour supérieure a ainsi donné raison à un bar des Laurentides qui avait perdu son permis d'alcool devant la Régie.

Après examen du fonctionnement de la Régie, de dire le juge, il faut conclure que les régisseurs, qui ont le pouvoir de suspendre ou révoquer les permis d'alcool, sont trop dépendants du ministre de la Sécurité publique et de la Régie elle-même.

Actuellement, c'est en effet la Régie qui fait enquête sur les bars, avec la collaboration des corps policiers, c'est elle qui reçoit les plaintes des citoyens, c'est elle qui dépose des plaintes et c'est elle qui les entend.

Les enquêteurs de la Régie, les avocats de celle-ci et les régisseurs travaillent tous dans les mêmes bureaux. La structure de la Régie fait en sorte que toutes ces personnes travaillent «pour l'institution», c'est-à-dire pour faire respecter la loi.

L'évaluation professionnelle du président de la Régie (qui est le régisseur en chef) relève du ministre de la Sécurité publique, et l'évaluation des employés (enquêteurs, avocats) relève du président.

Les avocats de la poursuite relèvent de la même autorité que ceux qui seront appelés à juger l'affaire (les régisseurs).

À tout prendre, un citoyen qui est traîné devant la Régie pour avoir commis un accroc à la loi peut avoir l'impression que les jeux sont faits d'avance, même si les régisseurs sont de bonne foi.

Le Procureur général du Québec a plaidé que l'«inamovibilité» des régisseurs et leur «sécurité financière» font contre-poids aux faiblesses structurelles de la Régie. Mais, tranche le juge Vaillancourt, cela n'est pas suffisant.

Les liens étroits entre tous les membres de la Régie sont «si gênants» que le fait que les régisseurs jouissent d'une certaine protection (la durée de leur mandat n'est pas illimitée) ne saurait sauver les apparences.

Ce n'est pas le premier revers que subit la Régie devant la Cour supérieure. La saga du Café Campus, qui avait fait annuler une première décision de la Régie à son endroit, a mis en lumière certaines faiblesses de son fonctionnement. D'autres ont attaqué avec succès la constitutionnalité de certaines dispositions de la Loi sur les permis d'alcool.

Québec a 30 jours pour interjeter appel de cette décision, lourde de conséquences. □

VIERGE

Mirna Nazzour a-t-elle vu la Vierge?

peu plus d'une semaine en compagnie de son mari, Mirna Nazzour, qui est grecque-catholique, semble avoir déjà causé une certaine commotion chez les personnes originaires de plusieurs pays du Proche-Orient vivant dans la région de Montréal. Samedi soir dernier, environ 2000 personnes ont prié avec elle à l'Oratoire Saint-Joseph, où le phénomène de l'exsudation aurait duré suffisamment longtemps pour que la femme de 29 ans puisse en tracer une croix sur la tête ou le front de tous ces gens.

Hier soir, manifestement, la foule a attendu pendant toute la durée de la messe le moment où le prodige allait se produire. Pendant que les cinq prêtres présents distribuaient la communion, Mirna Nazzour a demandé à un homme présent à ses côtés de lui trouver un morceau de linge blanc: de l'huile coulait de ses mains.

«C'était très, très abondant», a affirmé après la messe le témoin, Antoine Khoury. «Je n'ai rien trouvé de mieux que de lui tendre le voile recouvrant le calice placé sur l'autel. Elle l'a déployé et a placé ses mains dessus. Il y avait tant d'huile que sa bague a glissé de son doigt.»

Beaucoup d'autres personnes disent avoir observé le phénomène hier soir. Et un très grand nombre de personnes ont tenu à défiler devant la jeune femme pour lui serrer la main et échanger quelques mots avec elle.

Pendant la messe, Mirna Nazzour a raconté à la foule présente, en langue arabe — un prêtre traduisait au fur et à mesure ses propos en français — ce qu'a été sa vie depuis 11 ans. Elle a souligné qu'elle est «une personne ordinaire» et qu'elle a été la première troublée de ce qui lui arrivait. Son mari, de foi orthodoxe, était quant à lui tout à fait incrédule. Mais depuis lors, il a complètement changé d'avis. Et comme la Vierge, selon ce que rapporte son épouse, insiste particulièrement sur l'importance de l'unité entre les Églises catholique et orthodoxe, il a décidé de ne plus se présenter que comme «chrétien».

Samedi prochain, Mirna Nazzour doit se rendre au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, à Cap-de-la-Madeleine, et ensuite à Sainte-Anne-de-Beaupré. Dans la communauté grecque-catholique de Montréal, on indiquait hier qu'une dizaine d'autobus remplis de pèlerins et au moins une centaine d'automobiles l'accompagneront.

Les autorités de l'Église catholique n'ignorent pas ce que l'on a rapporté depuis 11 ans au sujet de «la Vierge de Soufanieh» et des autres phénomènes entourant le nom de la jeune femme turque. Mais à ce jour, s'en tenant à leur prudence habituelle, elles ne se sont jamais prononcées sur l'authenticité ou la non-authenticité de ces «prodiges». □

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Mirna Nazzour, qui vit en Turquie, serait «favorisée de divers prodiges» depuis 11 ans.

... VOIR PAGE E 8

La Presse

Le problème de la langue regarde avant tout les Montréalais, soutient Roger D. Landry

GILLES GAUTHIER

■ Le président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, a affirmé hier que les plus grands défenseurs du fait français à Montréal sont des «étrangers» habitant une région où il n'y a pas d'anglophones, le Lac-Saint-Jean.

«Ils ne peuvent pas se battre contre les Anglais parce qu'ils n'en ont jamais vu un», a ajouté M. Landry, qui participait à titre de conférencier à un déjeuner bénéfice organisé afin d'amasser des fonds pour réduire la dette du Parti civique.

Dans une lettre envoyée à M. Landry, le député fédéral de Lac-Saint-Jean et chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a qualifié ses propos d'«outrageants» et lui a suggéré «une rétractation et des excuses».

«Il me fait plaisir d'accepter sa suggestion», a déclaré le président et éditeur. «Mon intention n'était pas d'offenser les citoyens du Lac-Saint-Jean mais d'illustrer le fait que le problème de la langue n'est pas un problème qui se pose dans le Québec tout entier mais un problème montréalais et qu'il faut laisser les Montréalais le régler».

Roger D. Landry

«Moi, si je voulais critiquer les anglophones, je pourrais le faire parce que je suis né à Pointe-Saint-Charles, j'ai vécu à Saint-Henri et j'ai passé ma vie ici à Montréal», avait affirmé M. Landry devant son auditoire.

«Montréal, avait-il dit plus tôt, ne doit pas être une ville unilingue, ni une ville bilingue, mais une ville multilingue et multiculturelle comme le sont toutes les grandes villes du monde, qui ne vivent pas dans la crainte de perdre leur langue d'origine et qui ont appris que ce n'est pas dans la peur que survit une langue mais dans la certitude de sa force».

Le député péquiste de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, porte-parole de sa formation en matière linguistique, a déclaré que les gens des régions connaissent mieux Montréal que l'inverse.

Donnant son appui à l'homme d'affaires Claude Beauchamp dans la course à la direction du Parti civique, M. Landry, a déclaré qu'il ne fera jamais de politique «montréalaise».

S'impliquera-t-il en politique active à un autre niveau de gouvernement? «Je ne l'exclus pas. Vous verrez ça en temps et lieu», a-t-il répondu alors qu'il était interrogé par les journalistes.

Quelque 270 personnes ont payé 125$ chacun pour assister au frugal repas matinal, ce qui permet à la formation de l'ancien maire Jean Drapeau de récolter un profit net d'environ 25 000$ et d'abaisser sa dette à 15 000$.

Les organisateurs avaient annoncé que M. Beauchamp participerait au déjeuner mais il n'était pas présent quand M. Landry a dit de lui qu'il était «un homme de qualité, indépendant de fortune, dont les idées justes et équilibrées ont fait leur marque». M. Beauchamp n'a pu être joint par la suite.

Plusieurs autres personnes intéressées par la candidature à la mairie aux élections de 1994 assistaient au déjeuner, dont Jérôme Choquette, Claude Dupras, l'avocat Claude Bluteau, le chef actuel, Pierre Gagnier, etc.

On remarquait également dans l'auditoire Peter Sergakis, organisateur des manifestations devant l'hôtel de ville contre la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels et les anciens présidents de la CECM Michel Palascio et Denise Soucy-Brousseau.

Le Parti civique doit effacer sa dette avant que le directeur général des élections du Québec n'entérine l'entente de fusion qu'il a conclue l'an passé avec le Parti municipal de Montréal (PMM).

Les usagers de la STCUM plus surpris que fâchés d'être privés d'autobus

VINCENT MARISSAL

■ Pour des milliers de clients de la STCUM, l'expression «arrêt d'autobus» a pris, hier matin, une toute nouvelle signification.

Avec une patience exemplaire, ils ont longuement attendu leur autobus qui n'est jamais venu. Visiblement, bon nombre d'entre eux s'étaient levés sans écouter la radio.

Ils ont donc appris de la bouche des représentants de *La Presse* que le service était temporairement interrompu en raison de diverses manifestations qui ont paralysé les différents garages de la STCUM.

Trop surpris pour être fâchés, la plupart regardaient gravement leur montre, constatant avec impuissance qu'ils allaient être en retard au boulot.

À la station de métro Rosemont, une dizaine de personnes faisaient le pied de grue depuis de longues minutes quand on leur a appris la mauvaise nouvelle. «Il y a eu une annonce dans le métro, mais je n'ai pas bien entendu, disait Denise LeProhon, une habituée du transport en commun. Je vais être obligée de prendre un taxi pour me rendre à mon travail sur la rue DeLorimier.»

Denise LeProhon

Tous les gens qui se trouvaient sur place ont immédiatement quitté les lieux, la mine déconfite, cherchant en vain un taxi libre. Sauf un Vietnamien qui ne comprenait rien à ce qui se passait, ne parlant ni français ni anglais.

Même surprise au coin de Laurier et Saint-Urbain. «Est-ce que le métro fonctionne, au moins?», demande un jeune homme, avant de prendre les jambes à son cou en direction du métro Laurier.

Plus à l'ouest, boulevard St-Laurent, une charmante vieille dame attendait sagement la 55. «j'ai téléphoné au bureau de mon médecin pour lui dire que je serai en retard, dit Adriana Martin, d'un ton résolu. Ça fait une demi-heure que j'attends. Et je vais rester là. Avec ma pension de vieillesse, je n'ai pas les moyens de me payer des taxis.»

Un autre attroupement, coin Côtes-des-Neiges et Jean-Brillant, se dispersera peu après. «Syndicalement, leur stratégie est bonne, mais je ne sais pas ce que les gens en pensent..., commentait Maurice Carle, un facteur qui observait la scène en attendant sa livraison de courrier. Moi, je prends l'autobus habituellement pour venir ici, mai j'ai marché ce matin.»

Agglutinés à la sortie du garage de la STCUM de la rue Bellechasse depuis 4 h 30, la centaine de manifestants de différents syndicats semblaient, quant à eux, satisfaits du résultat de leur action inattendue.

Claude Masson

«Le but n'est pas de prendre les citoyens en otage, expliquait Claude Masson, du Syndicat canadien de la fonction publique.

On sait que c'est dérangeant, mais nous sommes nous aussi des citoyens et nous voulons faire comprendre au gouvernement qu'il existe d'autres solutions que de geler nos salaires.»

La manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme, devant une dizaine de policiers très respectueux, selon M. Masson. «Ils sont eux aussi concernés», a-t-il conclut.

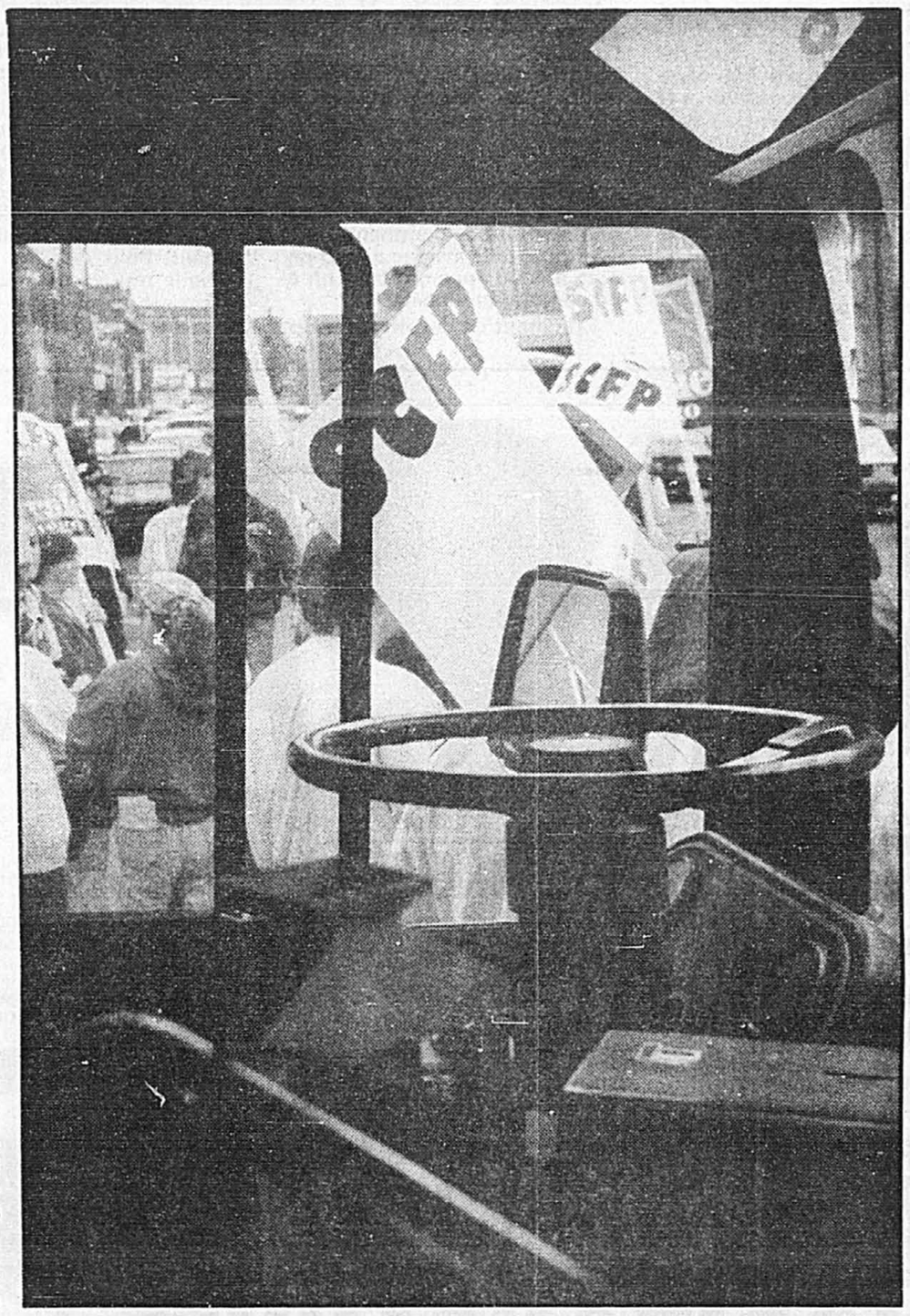

Agglutinés à la sortie du garage de la STCUM de la rue Bellechasse depuis 4 h 30, la centaine de manifestants de différents syndicats semblaient satisfaits du résultat de leur action inattendue.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Indignée, Léa Cousineau réplique au vérificateur municipal

YVON LABERGE

■ Étonnement, indignation et colère.

La présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau, n'apprécie guère que le vérificateur Guy Lefebvre se mêle de politique.

Selon elle, M. Lefebvre a tort d'affirmer comme il l'a fait mardi que sous l'administration du RCM Montréal contrôle mal ses dépenses.

En conférence de presse hier matin, Mme Cousineau a plutôt déclaré que son administration exerce un meilleur contrôle sur les dépenses publiques que ne le faisait l'administration du maire Jean Drapeau.

Elle ajoute même que «l'ancienne administration n'est pas étrangère à certaines difficultés financières que nous avons».

En entrevue au téléphone en après-midi, M. Lefebvre se défendait bien de faire de la politique. Il dit n'avoir fait que répondre aux questions des journalistes et il se promet bien, à l'avenir, de faire plus attention.

Cela dit, il croit mordicus que Montréal contrôle mal ses dépenses mais il finit pas admettre que cela ne date peut-être pas d'hier. Et pour tout dire, cela s'est peut-être même produit sous l'ancienne administration.

À l'époque, il occupait justement le poste de vérificateur adjoint — de mai 1979 à février 1981 — alors que le vérificateur, M. Guy Trudel, naviguait, tel un diplomate, pour ne froisser personne, surtout l'administration Drapeau-Lamarre.

Toujours est-il qu'un beau jour, le vérificateur ayant détecté certaines anomalies dans la perception des taxes et des amendes, l'administration décidait de confier le dossier à... Guy Lefebvre qui devenait directeur adjoint du Service des finances, secteur du revenu. M. Lefebvre occupa ce poste jusqu'en juillet 1982; en août fut créé le Service du revenu et M. Lefebvre en devint le premier directeur. Poste qu'il conserva jusqu'à sa nomination comme Vérificateur de la Ville en mai 1987.

Le Secrétaire général de la Ville de Montréal, M. Pierre LeFrançois, accompagnait hier matin Mme Cousineau en conférence de presse. Il affirme qu'en 20 ans de fonction publique — surtout au gouvernement du Québec et depuis 1986 à Montréal —, jamais il n'a vu un vérificateur comparer une administration avec une autre. «Je n'ai jamais vu ça!»

M. LeFrançois a soutenu que «les finances municipales sont en parfait contrôle» et il trouve même «un peu farfelu du point de vue professionnel» que le vérificateur de la Ville affirme le contraire.

Et là-dessus, le premier fonctionnaire de la Ville a précisé qu'avant la prise de pouvoir du RCM en 1986, Montréal n'avait jamais cru bon prévoir une réserve pour les imprévus; qu'en sept ans d'administration Doré le service de la dette ne compte plus que pour 16 p. cent des dépenses municipales comparativement à 21 p. cent sous l'ancienne administration; qu'une partie des immobilisation sont dorénavant payées comptant. Etc.

Sans oublier, a ajouté M. LeFrançois, que le RCM a hérité du milliard de dollars que l'administration Drapeau n'avait pas comptabilisé au fonds de pension de ses employés. «Juste cela, ça coûte 49 millions de dollars en 1993 et ça augmente de 10 p. cent par année pour les 50 prochaines années. C'est ça les bonnes décisions d'avant 1986...», a laconiquement précisé M. LeFrançois.

M. LeFrançois et Mme Cousineau reconnaissent que c'est normal qu'il y ait des erreurs et le rapport du vérificateur est justement là pour «nous aider à corriger» le tir. De son côté, M. Lefebvre convient que «c'est toujours un rapport négatif» et qu'il en sera toujours ainsi.

Enfin, l'administration Doré-Cousineau n'a pas l'intention d'imposer des mesures displinaires au vérificateur de la Ville. Du moins dans l'immédiat. Mais il faut comprendre que le mandat de M. Lefebvre n'est pas limité dans le temps et, en conséquence, à quelques semaines d'avis, rien de plus simple que de lui nommer un successeur!

De son côté, le Parti civique de Montréal exige la démission d'un fonctionnaire, M. André Huneault, parce qu'il aurait «fait preuve d'une gestion largement déficiente dans le dossier de la fourniture de services actuaires reliés à la gestion de la caisse de retraite».

Le chef du parti, et conseiller de Cartierville, M. Pierre Gagnier, dans un communiqué, affirme que «le rapport du vérificateur constitue une autre preuve du laxisme de l'administration municipale».

Dès mardi prochain, le vérificateur Guy Lefebvre comparaîtra devant la Commission de l'administration et qualité des services pour répondre de son rapport au Conseil municipal.

L'EXPRESS DU MATIN

LE BARRICADÉ SE REND

■ Plus de crainte que de mal, hier soir, à Boisbriand alors qu'un homme de 39 ans qui s'était barricadé seul chez lui au 500, rue Émile-Nelligan s'est rendu aux policiers peu après 22 h 30. La police municipale de Boisbriand avait été avertie de la situation par un appel téléphonique dès 18 h 00, le Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec arrivant en renfort une heure plus tard. Personne n'a été blessé.

DROGUE: DEUX ARRESTATIONS

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal a arrêté deux personnes lors d'une saisie de drogue, hier vers 20 h 20, sur la rue Gohier (près de Rochon), à Ville Saint-Laurent. Un policier a été légèrement blessé au front après que la police ait intercepté le véhicule des deux malfaiteurs. Un des deux suspects a en effet blessé le policier en ouvrant brusquement la portière pour essayer de s'échapper. Mais les deux suspects ont été facilement capturés et devraient comparaître demain au Palais de Justice de Montréal.

RAPPORT DU CORONER

■ Emilio Bouillon, un résident du Bic, a perdu la vie le 27 mars dans un accident de la route, survenu à l'intersection formée par la fin du tronçon de l'autoroute Jean-Lesage Est à Rimouski et la route 232. Son décès est probablement attribuable à une hémorragie interne importante, causée par la rupture de l'aorte ou de la veine cave inférieure. Le décès de M. Bouillon a donné lieu à une investigation du coroner Jean-François Dorval, qui recommande dans son rapport que le ministère des Transports procède à l'analyse de la signalisation à cet endroit précis de l'autoroute Jean-Lesage, de même que sur le tronçon de la route 323 qui relie cette autoroute et la route 132.

FERMETURE DE LA RÉSIDENCE CHAMPLAIN

■ Le président du Conseil central du Sud-Ouest québécois (CSN), Jean-Marc Lalonde, a demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux d'enclencher une enquête publique sur l'ensemble de la gestion d'un foyer privé pour personnes âgées de Beauharnois — la Résidence Champlain — qui vient d'annoncer sa fermeture. Il a aussi revendiqué la prise en charge des activités de cette institution par le réseau public. Le gestionnaire du foyer, Claude Magnan, a décrété vendredi dernier la fermeture de la résidence accueillant 28 personnes âgées, à la suite d'une saisie de la part de ses principaux créanciers, ainsi que de la CSST. Les onze syndiqués (FAS-CSN) de l'établissement ont carrément réfuté les affirmations de la direction de ce foyer qui tente de leur imputer la fermeture. Ceux-ci touchaient des salaires d'à peine 6,75 $ l'heure et, en outre, ils n'ont pas reçu de paye depuis le 1er juin, alors qu'on devait leur verser un taux horaire de 7,00 $.

DES AUTOCHTONES TRÈS HEUREUX

■ Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) confirme, avec son rapport d'évaluation sur le projet hydroélectrique SM-3, les positions et inquiétudes soulignées depuis plusieurs années par la Nation montagnaise quant aux projets de développements hydroélectriques sur son territoire ancestral. Pour le président du Conseil des Atikamekw et des Montagnais, René Simon, il ne fait aucun doute que ce rapport dénonce l'ensemble de la stratégie de développement de la société d'État. Le Conseil des Atikamekw et des Montagnais, et au premier chef le Grand Conseil des Cris du Québec, sont particulièrement satisfaits de constater que le BAPE suggère qu'une entente soit d'abord conclue en termes de revendications territoriales avec les Nations atikamekw et montagnaises et ce, avant l'autorisation de grands projets de développements, tel SM-3.

L'événement SENS DESSUS DESSOUS
AVENTURE ÉLECTRONIQUE
HAUT
MONTRÉAL OUEST Boul. Brunswick à Fairview 630-6815
MONTRÉAL CENTRE (entre Décor Décarie) 733-6900
ST-LÉONARD 4550 Métropolitain est 722-4650
RIVE-NORD (entre Décor 440) 686-3956
RIVE-SUD 8100 boul. Taschereau 923-8100
TROIS-RIVIÈRES (Carrefour Trois-Rivières-Ouest) 691-4520
JOLIETTE Les Galeries Joliette 752-1255
SOREL Les Promenades Sorel 746-4736
GRATUIT 1000$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO*
*AVEC TOUT ACHAT À PRIX AFFICHÉ DE 350$ ET PLUS. Maximum pour 2 ans: 4 films/sem. max. ou jusqu'à 1000$. Applicable dans nos Supermagasins. Non monnayable.
GRATTEZ & ÉPARGNEZ INSTANTANÉMENT de 20$ à 1000$
Sur produits sélectionnés parmi les meilleures marques! Détails en magasin.

Des handicapés descendent dans la rue pour revendiquer des soins à domicile

LOUISE LEDUC

■ Claudine Aubé, hémiplégique, se demande si son bébé, maintenant âgé de onze mois, atteindra l'adolescence avant qu'elle ne bénéficie de plus de soins à domicile.

Se joignant à une cinquantaine d'autres manifestants qui ont «roulé» hier depuis la rue St-Denis jusqu'au bureau de Robert Bourassa, Mme Aubé revendiquait l'abolition immédiate de la liste d'attente sur laquelle figurent 176 Montréalais et Lavallois.

Incapables de se lever, de faire leur toilette quotidienne ou d'aller à l'épicerie, les manifestants s'estiment trahis par les coupures gouvernementales, surtout après les promesses de la réforme Côté qui tardent à se matérialiser.

Cette liste d'attente est loin d'être négligeable surtout que les six millions de dollars consacrés aux soins à domicile ne répondent qu'aux besoins de 600 handicapés de la région. Plus de la moitié de ceux sur la liste d'attente réclament des services depuis plus de six mois.

Pour répondre à la demande, les manifestants implorent le ministère de la Santé et des Services sociaux d'injecter 1,5 million de dollars supplémentaire. Cette somme servirait à diminuer et même à éliminer la liste d'attente, ainsi qu'à accorder davantage d'heures de soins à domicile pour ceux dont l'état de santé dégénère.

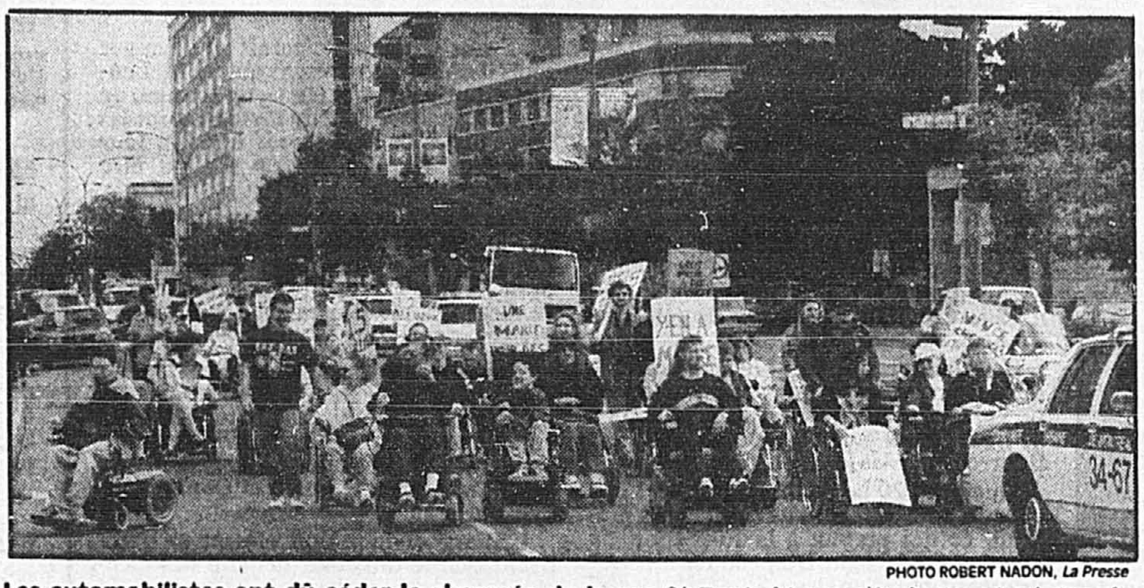

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les automobilistes ont dû céder la chaussée de la rue St-Denis hier matin à une vingtaine de personnes en fauteuil roulant et à leurs accompagnateurs qui en avaient gros sur le coeur.

Francine Boucher, porte-parole, ne pense pas que cette demande soit excessive. «Il s'agit là de soins essentiels et il ne faut pas oublier qu'il en coûte de cinq à six fois plus cher au gouvernement pour placer en institution un handicapé.»

À l'Institut de réadaptation Lucie-Bruneau, un séjour d'un mois revient à 1000 $. Si le résident n'a pas un sou, la facture sera refilée au Ministère.

Line Houle, qui souffre de paralysie cérébrale, rêve de déménager en appartement pour profiter d'un peu d'intimité et d'autonomie. Mais sa demande de quarante heures de soins à domicile n'ayant pas eu de réponse, elle se résigne à demeurer à Lucie-Bruneau.

Plusieurs autres manifestants refusent d'aller s'enfermer dans une institution. Comment envisager une telle avenue quand on a 25 ans ou encore quand on a un conjoint et un bébé.

Craignant de devoir renoncer à son autonomie acquise après huit ans en institution, Saint-Jean Bolduc exprime bien la revendication de tous. «On ne demande pas plus d'argent à l'État mais une meilleure gestion.»

Unanimement, les manifestants qui ont pris la peine de descendre dans la rue refusent que le contexte socio-économique serve à cautionner des pratiques administratives qui les pénalisent. Pour eux, les soins à domicile représentent une condition sine qua non à leurs droits durement acquis.

Le député Pronovost est déclaré coupable de deux agressions sexuelles

YVES BOISVERT
SHAWINIGAN

■ Le député fédéral du comté de Saint-Maurice, Denis Pronovost, a été déclaré coupable de deux agressions sexuelles sur des jeunes hommes, hier, au palais de justice de Shawinigan.

«Je n'ai pas cru l'accusé et je pense qu'il n'a pas dit la vérité dans cette affaire», a écrit le juge Luc Trudel, de la Cour du Québec, dans un jugement de 70 pages.

Le juge Trudel a cependant acquitté le député de trois des cinq chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Le juge a ainsi acquitté M. Pronovost de deux accusations d'avoir obtenu des faveurs sexuelles d'adolescents moyennant de l'argent. Le député a admis avoir eu une relation sexuelle avec les deux garçons, mais la Couronne n'a pu démontrer qu'il y avait eu entente au sujet d'un paiement.

Le député de 40 ans a aussi été acquitté de l'accusation d'abus de confiance envers le gouvernement pour avoir donné son code d'accès téléphonique confidentiel à un des deux jeunes hommes qu'il a agressés.

Pronovost, qui est maintenant passible d'une peine d'emprisonnement, a quitté sans rien dire le palais de justice accompagné de sa femme, qui l'a soutenu depuis le début.

L'avocat du ministère public, Me Pierre Boutin, a dit en sortant de la salle d'audience qu'il allait recommander au juge une peine de prison pour le député.

«Ce n'est pas le premier dossier de ce genre à Shawinigan, et dans tous les autres cas, il y a eu une peine d'emprisonnement», a dit Me Boutin.

Le Code criminel prévoit une peine maximum de 10 ans d'emprisonnement pour l'agression sexuelle, mais ce n'est que dans les cas les plus graves que les juges imposent des peines se rapprochant du maximum prévu par la loi.

Dans le cas de Pronovost, il est évident que Me Boutin ne suggérera pas une peine de prison importante, étant donné la nature des agressions (des attouchements).

«Il va falloir prendre en considération les conséquences qu'a eues sur l'accusé la déclaration de culpabilité», a précisé Me Boutin. «Sur le plan personnel et professionnel, il est évident que M. Pronovost a perdu beaucoup».

Pronovost, qui a fait une carrière dans le journalisme en Mauricie, est toujours député conservateur de Saint-Maurice, poste qu'il occupe depuis l'élection de novembre 1988. Il a annoncé ce printemps qu'il ne se présenterait pas cette année, quoi qu'il arrive.

Il connaîtra sa peine le 20 août.

L'avocat de la défense, Me Gabriel Lapointe, manifestement déçu, a laissé entendre qu'il en appellerait du verdict du juge Trudel.

«Sans vouloir manquer de respect à l'égard du président du tribunal, je suis optimiste, car si on regarde l'historique de ce dossier, on voit qu'un chef d'accusation est tombé à l'enquête préliminaire, puis trois autres au procès, maintenant il en reste deux...»

Me Lapointe a répété que son client s'estime innocent «en son âme et conscience».

Il ressort du procès que Pronovost se servait de son prestige et des fonds dont il disposait comme député pour embaucher du personnel afin d'attirer des jeunes hommes qu'il convoitait.

Pronovost n'a pas nié avoir eu de nombreuses relations sexuelles avec des jeunes hommes. Mais jamais contre leur gré, a-t-il dit.

Le juge Trudel a préféré la version des deux jeunes hommes.

Une des deux victimes a travaillé six mois en 1991 au bureau de Pronovost comme homme à tout faire. Au début de son emploi, Pronovost le courtisait en l'amenant au restaurant. Un soir, après un souper bien arrosé à Trois-Rivières, ils se rendent dans un motel. Là, Pronovost dit au jeune de se déshabiller et lui fait quelques attouchements jusqu'à ce que le garçon lui ordonne d'arrêter.

Dans l'autre cas, un jeune homme qui voulait un job, et que Pronovost courtisait également, s'était rendu dans le bureau du député un vendredi. Pronovost, qui avait invité le jeune homme au restaurant auparavant, lui a baissé les pantalons et a commencé à lui faire une fellation de force, jusqu'à ce que le garçon le repousse.

Pronovost a nié ces deux événements. Il a même nié avoir été attiré par le deuxième jeune homme, même s'il l'avait invité dans un bon restaurant de Montréal. C'était pour parler «affaires» uniquement, a-t-il dit. Difficile à croire, surtout que le député lui a confié son code d'accès téléphonique confidentiel.

Le juge, qui a remarqué que le député se montrait évasif et hésitant même quand venait le temps de répondre aux questions les plus simples, a écrit que son témoignage avait «peu de crédibilité».

Certes, les victimes ont confondu plusieurs dates et ont eu certains trous de mémoire, mais leur façon de répondre aux questions montre qu'ils disaient la vérité sur l'essentiel, estime le juge.

SUR TOUS NOS STORES
VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS et STORES DE TOILE:
ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 1 DE PLUS à 1/2 PRIX
ACHETEZ-EN 3 OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUIT!
ACHETEZ-EN 5 OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITS!
ACHETEZ-EN 7 OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITS!
OU
C'est VOTRE choix!
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN tels que STORES, DRAPERIES, LITERIE, ETC. ETC., ETC.:
NE PAYEZ AUCUNE TAXE!
Les articles gratuits ou à 1/2 prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés.
Ces offres ne peuvent être jumelées et ne s'appliquent pas aux articles annoncés ci-dessous.
EN PLUS, PAPA VOUS OFFRE UN CHOIX DE 20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS ET STORES DE TOILE, FABRIQUÉS SUR MESURE...
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX
LES PLUS BAS PRIX, À TOUS LES JOURS!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire
LIQUIDATION DE COULEURS DISCONTINUÉES! Choix de 10 couleurs 101 grandeurs, à partir de seulement 1.99 Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut 45"	Haut 64"
20 x	2.75	5.99	40 x	6.49	10.75
22 x	2.99	6.19	44 x	6.99	10.99
24 x	2.69	6.25	48 x	8.39	11.25
26 x	2.99	6.69	54 x	8.99	12.99
27 x	4.25	6.75	60 x	9.75	13.75
30 x	3.99	7.25	64 x	11.99	14.99
33 x	5.49	7.99	72 x	12.99	17.99
36 x	5.49	8.25	Porte patio 78" x 84"		28.99

LIQUIDATION DE 21 COULEURS DISCONTINUÉES! Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"
16"x	6.49	9.99	14.99	31"x	17.99	22.99	29.49	42"x	27.99	37.99	43.99	62"x	43.49	51.99	61.99
18"x	6.99	10.99	15.99	32"x	18.99	24.99	29.99	44"x	29.99	39.99	45.99	64"x	44.99	53.99	65.99
20"x	7.99	11.99	16.99	33"x	19.99	25.99	30.49	46"x	33.99	42.49	47.99	66"x	45.99	55.99	67.99
22"x	10.49	15.49	19.49	34"x	20.99	26.99	30.99	48"x	35.99	43.99	48.99	68"x	46.99	57.99	69.99
24"x	11.99	17.49	20.99	35"x	21.49	27.49	31.49	50"x	36.99	44.49	49.99	70"x	47.99	59.99	71.99
26"x	12.99	17.75	24.99	36"x	21.99	28.99	31.99	52"x	37.99	44.99	50.99	72"x	48.99	61.99	73.99
27"x	13.99	17.99	26.99	37"x	22.99	30.99	34.99	54"x	38.99	45.49	51.99	Pour porte-patio			
28"x	14.99	19.99	27.99	38"x	23.99	31.99	36.99	56"x	39.99	45.99	52.99	66"x 84"		78"x 84"	
29"x	15.99	20.99	28.49	39"x	24.99	34.99	39.99	58"x	40.99	46.49	53.49	69.99		74.99	
30"x	16.99	21.99	28.99	40"x	25.99	35.99	41.99	60"x	41.99	46.99	53.99				

SUPER SPÉCIAL!
MINI-HORIZONTAUX 1" 40 couleurs! Style "Fleur de lys" 100% ALUMINIUM
FAITS SUR MESURE! N'importe laquelle des grandeurs disponible

Hauteur	Largeur 18 à 24"	Largeur 25 à 36"	Largeur 37 à 48"	Largeur 49 à 60"	Largeur 61 à 72"	Largeur 73 à 84"
18 à 24"	23.99	26.99	29.99	34.99	38.99	42.99
25 à 36"	26.99	29.99	34.99	40.99	44.99	49.99
37 à 48"	28.99	33.99	39.99	45.99	51.99	57.99
49 à 60"	32.99	38.99	45.99	50.99	56.99	64.99
61 à 72"	35.99	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99

MINI STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE 1/2 PRIX! Naturel en stock
1/2 PRIX! Plusieurs d'autres couleurs et grandeurs aussi disponibles aux mêmes bas prix!

Grandeur	1/2 prix	Grandeur	1/2 prix	Grandeur	1/2 prix
18x45	25.49	32x45	28.49	23x64	26.99
20x45	27.49	35x45	27.99	34x64	26.99
22x45	40.99	36x45	29.99	26x64	27.99
23x45	43.99	38x45	68.99	27x64	28.99
24x45	42.99	40x45	66.99	28x64	63.99
26x45	43.99	44x45	78.99	30x64	67.99
27x45	44.99	54x45	82.99	31x64	78.99
28x45	48.99	60x45	96.99	32x64	72.99
30x45	58.99	64x45	100.99	35x64	75.99
31x45	53.99	72x45	104.99		

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2" EN STOCK
• EN PVC OU ALUMINIUM • CHOIX DE COULEURS, 15 GRANDEURS
12.99 et plus

STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock
Style-Classique MAINTENANT 1/2 PRIX! 7 COULEURS! Jusqu'à épuisement de stock

GRANDEUR	REG.	1/2 PRIX	GRANDEUR	REG.	1/2 PRIX	GRANDEUR	REG.	1/2 PRIX
18x45	13.99	6.99	44x45	30.99	15.49	30x64	28.99	14.49
20x45	15.99	7.99	48x45	32.99	16.49	31x64	30.99	15.49
23x45	17.99	8.99	54x45	37.99	17.99	35x64	31.99	15.99
24x45	18.99	9.49	60x45	43.99	21.99	36x64	32.99	16.49
26x45	19.99	9.99	64x45	54.99	27.49	38x64	37.99	18.99
27x45	20.99	10.49	72x45	65.99	32.99	40x64	40.99	20.49
30x45	21.99	10.99	18x64	18.99	9.49	44x64	42.99	21.49
31x45	22.99	11.49	20x64	20.99	10.99	48x64	43.99	21.99
35x45	23.99	11.99	23x64	21.99	10.99	54x64	48.99	24.49
36x45	24.99	12.49	24x64	23.99	11.99	60x64	64.99	27.49
38x45	25.99	12.99	26x64	25.99	12.99	64x64	65.99	32.99
40x45	26.99	13.49	27x64	26.99	13.49	72x64	76.99	38.49

STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock 1/2 PRIX! Jusqu'à épuisement de stock
"BRIGHTON" 6 couleurs "MIRAGE" 6 couleurs "DUCHESSE" Dentelle blanche ou ivoire

STORES VERTICAUX
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!
PVC 3½" 3 couleurs | ALUMINIUM 3½" 4 couleurs | TISSU 3½" 5 couleurs
24.99 75" x 84" pour PORTE-PATIO
Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES DE FENÊTRES
STORES de TOILE 1re QUALITÉ, Stores opaques blancs
VASTE CHOIX de tissus pour stores de fenêtre décoratifs! Choix de 100 couleurs, motifs et franges, TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

Grandeurs Unis		Franges	Grandeurs		
28¼x58	8.49	12.49	64¼x58	UNI	29.49
37¼x70	9.49	14.49	64¼x70	UNI	30.49
37¼x82	14.49	20.49	73¼x58	UNI	30.49
43¼x70	15.49	20.49	73¼x70	UNI	31.49
43¼x82	17.49	22.49	78¼x70	UNI	48.49
49¼x70	18.49	23.49	85¼x70	UNI	64.49
49¼x82	20.49	28.49	97¼x70	UNI	76.49
55¼x70	26.49	31.49	109¼x70	UNI	87.49
55¼x82	27.49	33.49			
Pour porte-patio			72¼x90	UNI	49.49

RAYON DE LITERIE
RAYON DE DUVET
COUETTE CONTINENTALE à la demande générale: ENCORE 7 JOURS
Fait de Hollofil DuPont à 100%, notre couette épaisse ressemble au duvet véritable, mais c'est lavable et non-allergène! Blanc ou ivoire.
SIMPLE Rég.: 64.99 38.99 | DOUBLE Rég.: 74.99 48.99
REINE Rég.: 99.99 58.99 | ROI Rég.: 119.99 68.99
DUVET PIQUÉ QUALITÉ EXCELLENTE à la demande générale: ENCORE 7 JOURS
Duvet blanc d'oiseaux aquatiques de 1ère qualité. Style "boîte" avec tissu de coton 100% percale 233 fils/p.c. Blanc.
SIMPLE 67.99 | DOUBLE 87.99 | REINE 97.99 | ROI 137.99
Vaste choix de modèles de duvets, toujours la meilleure qualité aux plus bas prix!
COUVRE-DUVETS 25% de rabais additionnel sur nos prix réduits! à la demande générale: ENCORE 7 JOURS

SUPER PROMOTION DE LITERIE!
DOUILLETTES ET COUVRE-LITS Nouvelle sélection de couvre-lits et douillettes assorties. SPÉCIAL

	Rég.	
SIMPLE	49.99	19.99
DOUBLE	59.99	21.99
REINE	69.99	23.99

ENSEMBLES DE DRAPS en PERCALE Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas!
SIMPLE 16.49 | DOUBLE 26.49 | REINE 32.49 | ROI 47.49
ENSEMBLES DE DOUILLETTE Beaux motifs assortis! Choque ensemble inclut: 1 douillette, jupe de lit et cache(s)-oreiller.
Simple 59.99 l'ens. | Double 69.99 l'ens. | Reine 79.99 l'ens.

TOUT POUR DÉCORER VOTRE FOYER!
DOUILLETTES RÉVERSIBLES «CHINTZ» Couleurs attrayantes assorties! Rég. 64.99 à 99.99. Simple, double, Reine: UN SEUL BAS PRIX 49.99
OREILLERS EN PROMOTION! 100% polyester, non allergène, très bourants! STANDARD Rég.: 6.99 ch. 2 POUR 9.99 | REINE Rég.: 9.99 ch. 2 POUR 12.99
OUI, PAPA! POUR LA FÊTE DES PÈRES PEIGNOIRS 100% coton peigné, très luxueux et absorbant! Rég. 129.99 SUPER SPÉCIAL 59.99 ch.
GRANDES SERVIETTES POUR LA PLAGE OU PISCINE 5 motifs extra-ordinaires au choix! Rég.: 6.99 ch. SUPER SPÉCIAL 3.99 ch.

DRAPERIES
VALENCES BLOUSON "VOGUE", "RIVIERA" ou "CATHY" 100% polyester, grandeurs et couleurs variées. Unis ou en dentelle. Rég.: 19.99-24.99 9.99 ch.
DRAPERIES TERVOILE À PLIS FRANÇAIS Prêt à poser, 100% polyester, 5 belles couleurs au choix Rég.: 139.99 150" x 95" 49.99 l'ens.

LA SALLE DE BAINS
ACCESSOIRES EN RÉCLAME!

	Rég.	SPÉCIAL
Coussin de bain	6.99	3.99
Étagère de douche	3.49	1.99
Accessoires muraux	2.19	1.29
Débarb. en coton	1.99	.74
Siège de toilette «GINSEY»	16.99	9.99

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSU IMPERMÉABLE ou avec doublure. Beau choix de modèles imprimés et unis. Rég.: 29.99 à 49.99 SPÉCIAL 19.99 ch.
RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE ÉPAIS Choix de motifs très populaires! Rég.: 19.99 à 29.99 SPÉCIAL 9.99 ch.

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA!
3500 boul. St-Joseph est
Entre boul. St-Michel et Pie-IX
Tél 259-3500
OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141
EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!
Au Bon Marché
HEURES D'AFFAIRES
Lun.-mer.: 9h15-18h
Jeu.-ven.: 9h15-21h
Samedi: 9h-17h
Dimanche FERMÉ
Métro Laurier (Autobus 27) — Sortie 75 BOUL. MÉTROPOLITAIN — Métro St-Michel (Autobus 67 sud) — RUE DE LA VILLE — ST-MICHEL — BOUL. ST-JOSEPH EST — DAVIDSON / BOUL. — 3500 — RUE SHERBROOKE EST — BOUL. PIE IX
Les spéciaux dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure

RÉSULTATS loto-québec

LotoQuiz Tirage du 93-06-16
JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	8	8	2	2	3

MACHINE À SOUS

JEU 2	1	2	3	4
POSITIONS	7			
	7			7

GRANDE ROUE

POSITIONS	1	2	3
JEU 3	72	40	53

Banco Tirage du 93-06-16

7	17	21	23	25
28	29	30	32	33
36	37	48	55	61
62	66	67	69	70

Prochain tirage: 93-06-17
T V A, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La Régie du bâtiment s'attaque au travail au noir

GUY PINARD

■ La Régie du bâtiment du Québec déclare la guerre au travail au noir, et comme premier geste dans cette bataille, elle a entrepris une campagne de sensibilisation auprès des différents médias d'information, afin de les inviter à surveiller plus étroitement les entrepreneurs en construction qui annoncent dans leurs pages.

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a succédé à l'ex-Régie des entreprises en construction du Québec le 1er février 1992, après avoir été adopté à l'Assemblée nationale en novembre 1991. Et en créant la RBQ, le gouvernement Bourassa a jugé bon de lui donner plus de pouvoirs.

La Régie est née d'une fusion de l'ex-RECQ, et de la partie «inspection pour la sécurité des édifices publics» qui relevait jadis du ministère du Travail et qu'on connaissait sous le nom de «Direction générale des bureaux régionaux d'inspection». Sous l'égide du ministère-tuteur (le ministère du Travail), la Régie administre la *Loi sur le bâtiment*, et à ce titre est responsable de tout ce qui concerne l'inspection des bâtiments, l'installation des systèmes et des appareils, la qualité des travaux et la sécurité du public, dans tous les bâtiments publics, y compris les remontées mécaniques des centres de ski et des manèges dans les cirques ambulants ou à La Ronde.

Le travail au noir

Comme le souligne Georges Paquet, adjoint au président-directeur général de la Régie, «le travail au noir, c'est un fléau. Si chacun balaie le devant de sa porte, la rue sera propre. Nous pouvons régler une partie du problème, celui des entrepreneurs qui travaillent sans licence».

Cette obligation d'obtenir la licence appropriée découle du chapitre IV de la loi, consacrée à la qualification des entrepreneurs. À cet égard, l'article 46 stipule que: «Nul ne peut exercer les fonctions d'entrepreneur en construction, en prendre le titre, ni donner lieu de croire qu'il est entrepreneur en construction, s'il ne détient une licence à cette fin. Aucun entrepreneur ne peut utiliser, pour l'exécution de travaux de construction, les services d'un autre entrepreneur qui n'est pas titulaire d'une licence à cette fin.»

La surveillance de la conformité avec la loi est assurée par les quelque 250 inspecteurs de la Régie qui sillonnent le Québec jusque dans ses coins les plus reculés.

«En offrant ses services dans les médias, on «donne lieu de croire» qu'on est entrepreneur. Et c'est sur ce point qu'on rencontre la plupart des quotidiens et des hebdos», disait récemment M. Paquet lors d'une interview qu'il accordait à *La Presse*.

L'objectif de cette campagne pilotée par Richard Scott, directeur régional de la Régie consiste évidemment à débusquer ceux qui offrent leurs services dans les médias d'information sans être détenteurs de la licence appropriée. Ce faisant, ils contreviennent à la Loi sur le bâtiment. M. Scott est heureux de souligner que les médias acceptent généralement de collaborer avec la Régie.

M. Scott souligne également que ceux qui travaillent au noir ne font pas que contrevenir à la loi. Bien souvent, ils ne déclarent pas leurs revenus, évitant ainsi de payer des impôts et leurs contributions à l'assurance-chômage et à la CSST, dit-il à cet égard.

L'obtention de la licence

Cette possibilité de poursuivre les entrepreneurs délinquants n'existait pas avant l'adoption de la Loi sur le bâtiment, précise M. Paquet.

Les délinquants qui n'ont pas leur licence trompent évidemment le consommateur en s'affichant comme entrepreneur, peu importe le secteur. Et sur quoi repose cette réticence à demander leur licence à la Régie?

«En premier lieu, ils doivent passer un examen assez sévère. Puis il y a des coûts associés à l'obtention de la licence. Enfin, il faut qu'ils déposent une garantie de solvabilité de 20 000 $», explique M. Paquet.

Ces conditions ne sont pas intransigeantes, sauf peut-être pour l'examen, qui touche trois secteurs: la gestion des travaux de construction, la sécurité et la technique, ce dernier volet variant évidemment selon les différents corps de métier. Une fois qu'il a sa licence, l'entrepreneur a droit à un arrêt complet de cinq ans sans la perdre.

Quand la Régie débusque un entrepreneur qui fonctionne sans licence, elle lui donne 30 jours pour se mettre en règle. S'il ne le fait pas, il se retrouve devant les tribunaux.

Et la définition de «travaux de construction» qu'on retrouve à l'article 1 du «Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires» devient incontournable tant elle est précise:

«Travaux de construction»: les travaux de fondation, d'érection, de rénovation, de réparation, d'entretien, de modification ou de démolition d'un bâtiment ou d'un ouvrage de génie civil réalisés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'oeuvre, y compris les travaux préalables d'aménagement du sol.

LES SOLDES
SEMI-ANNUELS
HOLT RENFREW COMMENCENT
AUJOURD'HUI

JUSQU'À 50 % DE RABAIS

SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR HOMMES ET FEMMES DANS TOUT LE MAGASIN!

SPECTACULAIRES ÉCONOMIES DANS NOTRE BOUTIQUE CALVIN KLEIN

LONGUE JUPE JEAN DE CK CALVIN KLEIN
PRIX COURANT 60 $ – MAINTENANT 29 $

(CINQ PORTES PLUS LOIN SUR LA RUE SHERBROOKE)

SPECTACULAIRES ÉCONOMIES SUR LES VÊTEMENTS POUR FEMMES

ROBE-CHEMISIER SANS MANCHES EN TOILE DE LA COLLECTION HOLT RENFREW
PRIX COURANT 325 $ – MAINTENANT 149 $

SÉLECTION DE VÊTEMENTS SPORT D'ÉTÉ, D'EXCURSION
PRIX COURANT DE 50 $ À 295 $ – MAINTENANT DE 25 $ À 147 $

SPECTACULAIRES ÉCONOMIES SUR LES ACCESSOIRES

50 % DE RABAIS SUR UNE SÉLECTION DE BIJOUX ANNE KLEIN
PRIX COURANT DE 30 $ À 150 $ – MAINTENANT DE 15 $ À 75 $

SÉLECTION D'ÉCHARPES D'ANNE KLEIN ET DE PERRY ELLIS
MAINTENANT 29 $

SACS À MAIN EN CUIR DORÉ DE LA COLLECTION HOLT RENFREW
MAINTENANT 95 $

SPECTACULAIRES ÉCONOMIES SUR LES VÊTEMENTS POUR HOMMES

UNE SÉLECTION DE CHEMISES DESIGNER HABILLÉES
PRIX COURANT DE 95 $ À 120 $ – MAINTENANT DE 59 $ À 79 $

SPECTACULAIRES ÉCONOMIES DANS NOTRE SALON BIRGER CHRISTENSEN

MANTEAUX DE VISON FEMELLE DE PERRY ELLIS
PRIX COURANT 3 995 $ – MAINTENANT 2 490 $

(RUE SHERBROOKE SEULEMENT)

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS DU LUNDI AU MERCREDI JUSQU'À 18 H, LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H, LE SAMEDI JUSQU'À 17 H ET LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H

Pierre Foglia

Tristes touristes

Il n'y a jamais eu autant de Français en vacances au Québec. À cause du prix, semble-t-il. On m'a parlé d'un grossiste turc installé à Paris qui offre un forfait de sept jours au Québec *(flight to flight)*, l'avion, les trois repas compris, pour un peu plus de mille dollars...

Les charters sur Montréal ne désemplissent plus de la mi-avril à la mi-octobre. La ruée. Bon pour l'économie dites-vous? Pas vraiment. Le Québec est en train de devenir une destination cheap en France. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'industrie touristique d'ici: «À ce prix-là, on attire une clientèle peu fortunée qui ne laisse pas beaucoup d'argent dans les boutiques ni les restaurants. La formule du «tout-compris» fonctionne en circuit fermé ou presque, et avec une marge de bénéfice très mince pour le récepteur...»

Il s'agit surtout d'un tourisme d'entreprise qu'on imagine mal chez nous. Le grossiste remplit ses avions directement à la porte des usines en vendant ses forfaits au syndicat ou au comité d'entreprise des grandes boîtes comme Renault, Michelin, Rhône-Poulenc...

Il y a quelque chose de pathétique dans le voyage de ces ouvriers parisiens, dans leur autobus comme à l'atelier, mêmes compagnons, mêmes jokes... Quelque chose d'infiniment triste aussi dans cette imbécile cavalcade qui les entraîne du village des Hurons à la cabanes à sucre, et hop! une petite pointe de tarte au suif, et hop! direction les baleines dans Charlevoix, et hop! direction les chutes Niagara... 3000 kilomètres en sept jours. La cadence, comme à l'usine, qu'ils n'auront finalement pas quittée, ou si peu...

— Sont adorables, me disait leur chauffeur (les autobus Larose) mais ils sont super mal informés. 3000 kilomètres c'est con. Il faudrait que quelqu'un leur explique que Niagara, c'est très loin et pas vraiment intéressant...

À mon avis il faudrait surtout fusiller quelques grossistes en voyage.

Et interdire la tarte au suif.

* * *

C'est quoi déjà le nom de l'Office provincial qui fixe le prix des chambres d'hôtel? L'Office du tir au pigeon? L'Office de la chasse au canard? Au connard?

J'ai payé 66 $ pour un coqueron vétuste au Château Laurier sur Grande-Allée à Québec. Grand comme deux garde-robes, des rideaux poussiéreux, une télé médiévale... Et je venais de me sauver en courant de l'Hôtel du Vieux-Québec qui me demandait 89 $ (avant taxes) pour une chambre simple.

Cheap le Québec? Pas pour les Québécois.

Je suis en train de me demander si la façon la plus économique de visiter le Québec ne serait pas, par hasard, de passer par Paris. Sept jours mille dollars...

Essayez, pour voir, en passant par Québec...

* * *

Chaque fois que je monte au Saguenay et au lac Saint-Jean (je ne fais pas vraiment la différence), chaque fois je me dis, peut-être que cette fois je ne les aimerai pas. C'est que je connais bien des Montréalais qui n'aiment pas les Bleuets. Ils les trouvent grandes gueules et suffisants.

Pas moi. Peut-être parce qu'ils sont mon contraire. Si exhubérants. Si fanfarons. Ils seraient Gascons s'ils étaient Français. Toscans s'ils étaient Italiens. Cette façon de vous dire en pleine face que cela irait tellement mieux au Québec, s'il y avait moins de Québécois et plus de Bleuets et de Saguenéens... Le plus drôle c'est que je ne suis pas loin de les croire...

Ils sont prompts à ferrailler avec l'étranger, mais sans cette morbide irritabilité qui sévit partout ailleurs au Québec. Au fond ils se foutent bien de ce que vous pouvez dire: ils savent qu'ils sont les plus fins et les plus beaux.

Et quel curieux pays! Ville de La Baie par exemple. Vue de la fenêtre de l'Auberge des 21, la rue Mars, son parc qui borde la mer, l'entrée escarpée du fjord, c'est tout le pittoresque du lac Majeur, la majesté en plus. Et puis, vous allez faire un tour en ville, à cinq minutes de marche de là, et c'est l'horreur totale. Le *grunge* urbain. Un de ces non-lieu qui découragent jusqu'à l'envie de les décrire...

Crés bleuets, même quand ils sont laids, il faut qu'il le soient plus qu'ailleurs...

* * *

J'ai perdu le goût des gîtes et des *beds* depuis qu'eux-mêmes ont perdu l'envie de recevoir du monde. Soit qu'ils vous vendent une atmosphère et un décor fabriqués à des prix d'auberge de luxe (en Nouvelle-Angleterre par exemple). Soit que l'hôte y soit envahissant (en France notamment). Soit au contraire, cela arrive fréquemment chez nous, qu'on y soit reçu comme dans un motel cheap, mais sans l'indépendance qu'offrent les motels cheaps.

Anyway. Tout cela pour vous dire que suis allé l'autre jour dans un gîte différent, dans un gîte comme avant, qui ne se prenait ni pour une auberge, ni pour une rallonge de motel.

Il n'y avait pas une chambre de libre ce jour-là à Chicoutimi, les pompiers y tenant leur congrès. «Il y a bien le gîte du Compte-Moutons à Saint-Honoré», m'informa, sans enthousiasme, la jeune femme de l'office de tourisme. Compte-Moutons, je trouvais cela un peu tontaine-tonton, mais bon, puisqu'il n'y avait rien d'autre...

Saint-Honoré est un village ordinaire au bout d'une route quelconque à quinze minutes au nord de Chicoutimi. Le Compte-Moutons est à la sortie du village, une très belle maison sous les arbres, tenue par deux dames et cinq chats. On y rencontre des Européens envoyés là par le Guide du Routard qui se roule à terre depuis deux ans sur les petits déjeuners de Louise et Hélène, les dames en question. Moi, je trouve qu'on y goûte surtout une hospitalité subtile, faites de délicates attentions et de petites conversations pointues, qui laissent au passant l'impression d'être un peu plus que «du passage».

Un gîte comme avant, comme au début des gîtes. Pas vraiment un commerce. Un appoint. On n'y fait pas bêtement le plein des chambres. Le visiteur n'y est pas pris pour acquis, mais reçu comme une aubaine, comme une bonne surprise. Un appoint. C'est toute la différence...

Une très belle maison déjà pleine de vie et de son train-train quotidien, pleine de meubles et d'objets qui n'attendent pas les visiteurs pour s'animer comme dans les hôtels et les musées.

Mais quand il en vient, des visiteurs, bon ben, c'est bien, il y a justement des chambres de libres...

Si vous allez en vacances par là, s'il n'y a plus de chambres à Chicoutimi, et même s'il y en a, souvenez-vous, *Au Compte-Moutons*, à Saint-Honoré. (Chambre et petits déjeûners 42 $ pour deux. Pas de taxe. Lalalère.)

PASSEZ UN ÉTÉ BMW!

Pour un temps extrêmement limité, vous pouvez avoir une BMW 318i pour seulement :

24 900 $*

Jamais BMW n'a fait une telle offre. 24 900 $ pour une 318i, c'est plus qu'une aubaine. Dépêchez-vous d'en profiter, elles vont partir très très rapidement.

Voyez l'un des 4 concessionnaires du Grand Montréal avant le 31 juillet 1993.

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive sud 445-4555
Montréal 875-4415

Taxes et immatriculation en sus. Transport et préparation (495 $).

Robert Collin est reconnu coupable et condamné à la prison à perpétuité

LUCIE CÔTÉ

■ **Reconnu coupable hier du meurtre au premier degré de son ex-concubine, Francine Bérard-Turcotte, âgée de 47 ans, Robert Collin a accueilli avec un léger haussement de sourcils le verdict de culpabilité prononcé à 16h30, après deux jours de délibérations, par le jury composé de six femmes et de six hommes.**

Invité à prendre la parole, par le juge Jean-Guy Riopel de la Cour supérieure, l'accusé s'est contenté de dire qu'il allait «évidemment» en appeler du verdict. Le juge Riopel, qui avait proposé trois possibilités de verdict aux jurés — les deux autres étant meurtre au deuxième degré et homicide involontaire — a aussitôt condamné Collin à l'emprisonnement à perpétuité.

Cette condamnation survient au terme d'un deuxième procès. Le premier avait avorté le 18 novembre dernier, après trois semaines d'audiences, lorsque l'accusé avait révélé que le procureur de la Couronne, Me René Domingue, l'avait défendu il y a plus de 20 ans dans une cause civile.

Âgé de 57 ans, Robert Collin a déjà passé 23 ans en prison. Dans les années 1960, sa peine de mort (pour un premier meurtre qu'il affirme avoir été un accident) a été commuée en prison à perpétuité. Il profitait d'une libération conditionnelle — qui allait être révoquée parce qu'il avait enfreint le règlement en quittant le pays sans permission — lorsqu'il s'est présenté chez son ex-concubine, au 140 rue de Lisieux, à Laval-des-Rapides, le 7 mai 1991, vers 19h.

Robert Collin PHOTO P.H.TALBOT, *La Presse*

Collin — il l'a cependant nié — soupçonnait apparemment Francine Turcotte, qui le craignait, de l'avoir «trahi» en prévenant la Commission des libérations conditionnelles de son séjour de quatre mois en République Dominicaine.

Armé d'un revolver acheté quelques jours auparavant, Collin avait ordonné au fils de la victime, Jean-Marc Bérard, alors âgé de 26 ans, et à son amie, Shirley Dumais, 25 ans, de quitter les lieux. «Tu t'en viens me tuer», avait alors dit Francine Turcotte à Collin, a rapporté Jean-Marc Bérard, dans son émouvant témoignage livré au troisième jour du procès, le 27 mai dernier.

En pleurant, le jeune homme avait répété les dernières paroles que sa mère lui avait adressées avant de mourir : « Marco, je t'aime».

Collin s'était barricadé dans la maison de Mme Turcotte pendant quatre jours. Filmée et photographiée, sa reddition théâtrale, marquée par une accolade faite à Marc Bourdon, l'un des directeurs de la police de Laval, avait frappé les esprits. Entretemps, Robert Collin s'était longuement entretenu au téléphone avec un journaliste et des policiers de Laval, et il était passé aux aveux. Depuis, il a dit être incapable de se souvenir de quoi que ce soit.

L'accusé a aussi plaidé l'accident, affirmant que la victime s'était «jetée» sur son arme. Le corps ensanglanté de Francine Bérard-Turcotte, atteint de cinq balles, dont deux à la tête et une au coeur, a été retrouvé par les policiers, recouvert d'une couverture sur le tapis de la salle à manger.

Au cours du procès, le procureur de la Couronne, Me André Vincent a fait témoigner la pathologiste Yasmine Ayroud. Après avoir examiné des photographies de la scène du crime, elle a trouvé fort plausible l'hypothèse voulant que la victime, toujours vivante, ait déjà été couchée par terre lorsqu'elle a été atteinte par le deuxième projectile à la tête. Ce dernier s'était logé sous le tapis, tandis que celui qui a touché le coeur a été trouvé dans le buffet contre lequel elle était appuyée.

Woolworth

PREMIER EN AMÉRIQUE POUR LES BAS PRIX

FIN DE SEMAINE SPÉCIALE POUR LES CANADIENS

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

$$ CANADIENS AU PAIR POUR TOUT ACHAT *

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 JUIN 1993 AUX MAGASINS WOOLWORTH SUIVANTS
Heures d'ouverture: Vendredi et samedi: 9 à 21 h — Dimanche: jusqu'à 17 h.

BURLINGTON	ST. ALBANS	PLATTSBURGH	MESSINA
VERMONT	VERMONT	NEW YORK	NEW YORK
CHURCH STREET	HIGHGATE PLAZA	SKYWAY PLAZA	HARTTE HAVEN PLAZA

* SAUF MISES DE CÔTÉ, BILLETS DE LOTERIE, CIGARETTES ET PRODUITS DE TABAGIE AINSI OQUE LE PERMIS POUR CHASSE ET PÊCHE.

J1952627

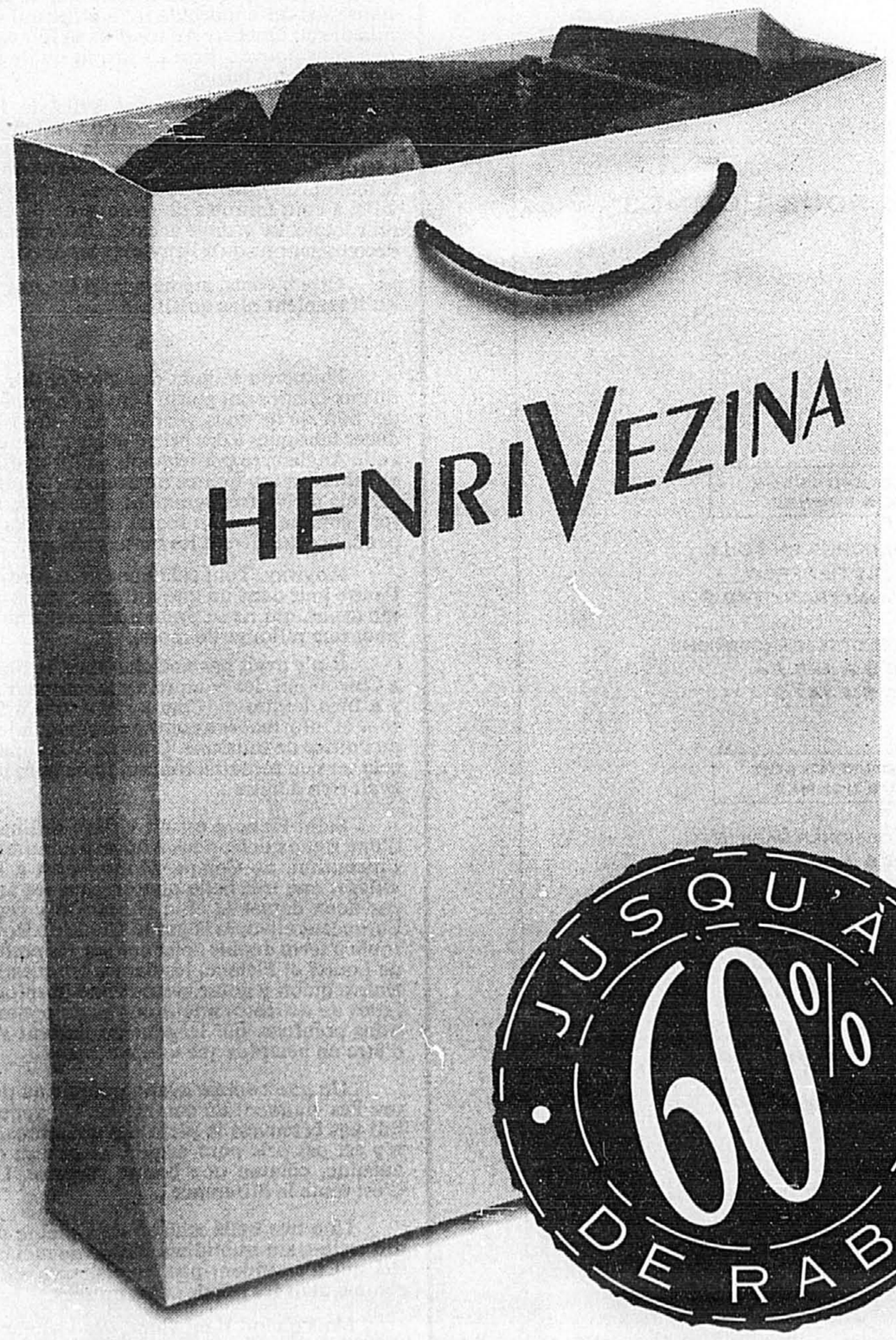

L'été ne s'annonce pas gris chez Henri Vézina.
Durant tout le mois de juin, on vous offre des rabais allant jusqu'à 60% sur les couleurs estivales de Jacques Britt, Van Laack, Matteo Maas, Canali, Hörst et tant d'autres. Mettez la belle saison en sac, chez Henri Vézina. Jusqu'au 30 juin.

Cette vente n'inclut pas la collection Hugo Boss.

HENRI VEZINA

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 844-1971
2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval. 686-6800

La CÉCM met fin à un programme destiné aux décrocheurs, faute de financement de Québec

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La Commission des écoles catholiques de Montréal a la conviction que le ministère de l'Éducation s'apprête à lui couper les fonds, et, pour se prémunir, elle a décidé, malgré les efforts du bloc d'opposition, (le Mouvement pour une école moderne et ouverte), de mettre un terme à un petit — et populaire — projet d'aide aux décrocheurs, le programme «Avenir» de l'École secondaire Georges-Vanier.

Ce constat d'impuissance a été exprimé hier soir à une séance ordinaire du conseil de la CÉCM, par le président, M. François Ouimet.

Au terme d'un long débat, les commissaires ont adopté, à la majorité, une résolution rejetant l'essentiel d'une proposition du commissaire Kenneth George. Celui-là voulait que la CÉCM continue d'appuyer spécifiquement de ses deniers ce petit programme expérimental, créé il y a un an, et qui permet à une soixantaine de décrocheurs âgés de 16 à 18 ans de se recycler.

Le président Ouimet et le commissaire Jean Trottier ont dit être convaincus que ministère de l'Éducation ne renouvellera pas ses subventions au titre du Plan Pagé (deux enveloppes, dont une de 42 millions notamment pour le rattrapage). Aussi, pour être «prudente», la CÉCM a recommandé à l'école Georges-Vanier de trouver son argent ailleurs: «de sources diverses». Le conseil s'est toutefois donné la permission de changer d'idée si Québec donne des assurances; mais, dans la réalité, a lancé M. Ouimet, «la source est coupée».

Tout cela n'a pas plu au porte-parole des élèves, M. Marc Boivin et au commissaire George. M. Boivin a promis de continuer à plaider directement la cause des jeunes décrocheurs auprès du ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard. Des administrateurs ont dit que les décrocheurs seront facilement placés ailleurs, notamment dans le réseau adulte ordinaire; mais c'est un cadre qui n'est pas approprié, a fait valoir M. George. Comment la CÉCM peut-elle administrer un budget de 644 millions, a lancé M. George, et ne pas reconduire un petit projet fort utile pour les jeunes gens bien intentionnés.

Juste avant ces péripéties, justement, le conseil décidait de reporter à la semaine prochaine l'étude de son gigantesque budget de 1993-1994: une enveloppe de 644 millions: le parti d'opposition (MEMO) n'avait pas reçu les documents dans les délais réglementaires de huit jours; aussi ne pouvait-il l'examiner à la loupe et permettre qu'on procède.

Le directeur des finances de la CÉCM, M. Gilles Beauchamp, dit, dans les documents de présentation de ce projet de budget, également soumis à la presse, que la nouvelle affectation des ressources «constitue un virage important»; elle tient compte d'une certaine «décentralisation budgétaire vers les établissements (les écoles)».

Le commissaire Richard Théoret, dans ce contexte, devait proposer que la CÉCM offre de meilleurs services d'enseignement aux adultes. Ce secteur, fait-il valoir, «génère depuis des années des surplus dont toute la Commission bénéficie». Il a recommandé à la CÉCM de faire une «vaste consultation» sur la nécessité de renforcer les centres exclusifs d'éducation des adultes.

On note, dans les documents de présentantion du budget que cette somme de 644 millions servira à éduquer 85 509 élèves (du secteur des jeunes) et un nombre indéterminé d'adultes (anglais et français). Il s'agit d'une augmentation de 3,2 p. cent par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation se manifeste dans le secteur des jeunes et dans le secteur professionnel (500 chacun); la clientèle des adultes a elle aussi augmenté mais à un degré moindre. Par ailleurs les salaires des enseignants ont augmenté de 1. p. cent en avril dernier; ils n'augmenteront pas l'an prochain.

Le nombre des jeunes est semblable à celui des trois dernières années; mais il est considérablement moins élevé qu'en 1984 alors qu'on en comptait 104 000. Il n'a pas été possible d'obtenir plus de précisions du service des finances.

En réalité 74 p. cent des dépenses du budget de fonctionnement 93-94 va à la rémunération des employés; les revenus proviennent presque tous du gouvernement du Québec; le ministère de l'Éducation contribue 74 p. cent. Le secteur des jeunes représente 86 p. cent des dépenses; la formation des adultes 7.8 p. cent et la formation professionnelle 5.8 p. cent.

La CÉCM a par ailleurs préparé un budget d'immobilisations. On y remarque qu'une somme de sept millions doit être réservée au rajeunissement des écoles. La maçonnerie, peu sécuritaire, par exemple, doit être refaite au coût de 3.5 millions aux écoles Adélard-Desrosiers, Baril, La Visitation, Marie-Anne, Saint-Isaac-Jogues et St Pius X.

Commissions scolaires confessionnelles: la Cour suprême décide aujourd'hui

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement du Québec saura aujourd'hui s'il peut remplacer la plupart des commissions scolaires catholiques et protestantes par des comissions scolaires linguistiques.

Après cinq ans de tribulations juridiques, la Cour suprême du Canada doit trancher la question aujourd'hui et prendre une décision qui sera déterminante pour l'avenir du système scolaire québécois.

Le débat tourne autour de la loi 107, qui a été adoptée en décembre 1988. Cette loi permettrait de dissoudre les commissions scolaires pour catholiques et protestants, et d'en créer de nouvelles qui seraient francophones ou anglophones.

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

Bijouterie Everest inc. Cherbaka — Distributeur des montres ROLEX, CARTIER, GUCCI, BRIETLING, etc.

LES ENTREPRISES UNION ELECTRIQUE LTEE
FAILLITE
VENTE DE FERMETURE
LE PLUS GRAND CHOIX LAMPES, PLAFONNIERS, LUS
80% DE RABAIS
- FIXTURES DE SALLE DE BAIN
- FIXTURES MURALES
- LAMPES POUR ENFANTS
- FIXTURES EXTÉRIEURES
1000 LAMPES À 5 $ ET À 10 $
8150, DÉCARIE (coin Royalmount)
Mer., Jeu., Ven., 12 h à 21 h
Sam., 9 h à 17 h
Dim., 12 h à 17 h
Liquidée par: TOUCHE ROUSS

MONTRES SUISSES
seulement les marques réputées

Girard-Perregaux
Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

Bienvenue à bord du Cinéma-Maison!

YAMAHA psb
Petit canot devenu paquebot, le Cinéma-Maison accoste à grand bruit sur les rives de l'audio/vidéo des années 90...
Si vous hésitiez à transformer votre salon en véritable salle de cinéma, c'est le moment où jamais de vous "jeter à l'eau"! Le RXV470 de Yamaha – l'un des meilleurs récepteurs "Surround Sound" – navigue en compagnie de 5 hauts-parleurs PSB vers des régions inexplorées en matière de Cinéma-Maison. Nos salles de démonstrations vous donneront certainement un avant-goût de cette expérience unique.
- RÉCEPTEUR RXV470 DE YAMAHA
- 2 PAIRES DE HAUT-PARLEURS ALPHA DE PSB (avant et arrière)
- 1 HAUT-PARLEUR CENTRAL PSB
(Les supports des haut-parleurs sont optionnels)
999$
audio centre
5260, rue Sherbrooke O., (Décarie) 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
8080, boul. Taschereau O., Brossard 466-1999
750, côte de la Pente-Douce, Québec 687-0909

OBJECTIFS • CIBLES • STRATEGIES • TACTIQUES • DISTRIBUTION
CROSSISTES • MAGASINS DE DÉTAIL • MARKETING DIRECT
MARCHANDISAGE • PUBLICITÉ • PROMOTION DES VENTES
Tout ce qu'il vous faut pour rédiger un plan marketing.
ENTREPRISES
PRODUITS
SERVICES
MARCHÉS

33 SUJETS DÉJÀ ÉCRIT
12 000 MOTS
FACILE ET RAPIDE
Y compris les mots.
Conçue par des conseillers, cette disquette vous offre les mots et l'expertise pour rédiger votre plan marketing sur n'importe quel traitement de texte PC ou Mac. Le texte préalablement écrit, grâce à son format multi-choix incluant des conseils d'experts, vous permet de réaliser en un rien de temps un plan marketing digne d'un spécialiste. Un plan marketing à la portée de vos doigts pour seulement 99$.
COMMANDEZ AU (514) 762-3212 ou 1-800-363-9939
RELATIONS PUBLIQUES • ÉVÉNEMENTS • TÉLÉMARKETING

ENCAN FINAL
CESSATION D'ACTIVITÉS
Parvizian Masterpieces
CESSATION D'ACTIVITÉS
Nous vous invitons maintenant à notre grande fête de fermeture!
Liquidation spéciale «Coup de minuit»!
Deux jours seulement! Le jeudi 17 et le vendredi 18 juin, de 10 h à minuit!
ET...
la grande finale de fermeture...
Deux jours seulement! Le samedi 19 et le dimanche 20 juin
PAS DE MISE À PRIX
Tapis vendus un à un au plus haut enchérisseur
Certificat d'authenticité fourni avec chaque tapis
Une centaine de pièces offertes à prix abordables pour vente rapide
LE COUP DE MINUIT JEUDI ET VENDREDI DE 10 h À MINUIT!
Inspection: 12 h (midi)
Encan: 14 h
TOUT DOIT PARTIR!
Avis: nous avons le mandat de vendre les tapis quelle que soit leur valeur. Nous vous invitons à faire une offre pour le tapis dont vous rêvez.
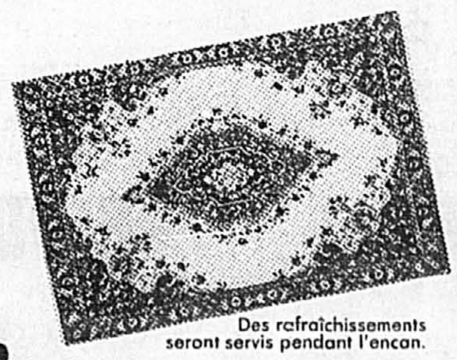
Des rafraîchissements seront servis pendant l'encan.
VASTE CHOIX
Parvizian Masterpieces
1826, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3H 1E4
* Si vendus en nombre suffisant (514) 939-8906
Conditions: comptant, Visa, MasterCard chèque visé
J1963493

cadeaux MINOLTA pour la fête des Pères

ENSEMBLE MINOLTA X-9
Incluant:
- Boîtier X-9
- Objectif zoom 28 à 70 mm
- Flash électronique 220x
- Pile, film, courroie
449,99$
ENSEMBLE MINOLTA MAXXUM
3xi
Appareil reflex à mise au point automatique, exposition automatique et sortie automatique du flash.

Incluant:
- Boîtier 3xi
- Objectif zoom AF35—80 mm
- Filtre Cokin
- Pile, film, courroie
499,99$
OBJECTIF MINOLTA ZOOM MD 70-210/ F4.5-5.6

199,99$
CLINIQUE MINOLTA
Venez rencontrer le représentant Minolta
Paul Doré
ainsi que le
docteur Minolta
samedi 19 juin
de 9 h 30 à 16 h
Apportez vos appareils Minolta pour un nettoyage et une inspection gratuits.
FLASH MINOLTA MAXXUM 3500xi

Spécialement conçu pour la série Minolta xi
209,99$
Prix en vigueur jusqu'au 30 juin inclusivement
1927-1993 Le grand chef de la photo vidéo
«TOUT POUR LA PHOTO VIDÉO»
BEAUBIEN
L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9
Stationnement municipal à l'arrière
Tél.: 274-6577
Fax: 274-4221
1-800-363-3535

Le train Mazda est arrivé
LA PLUS GRANDE VENTE DE L'HISTOIRE DE mazda

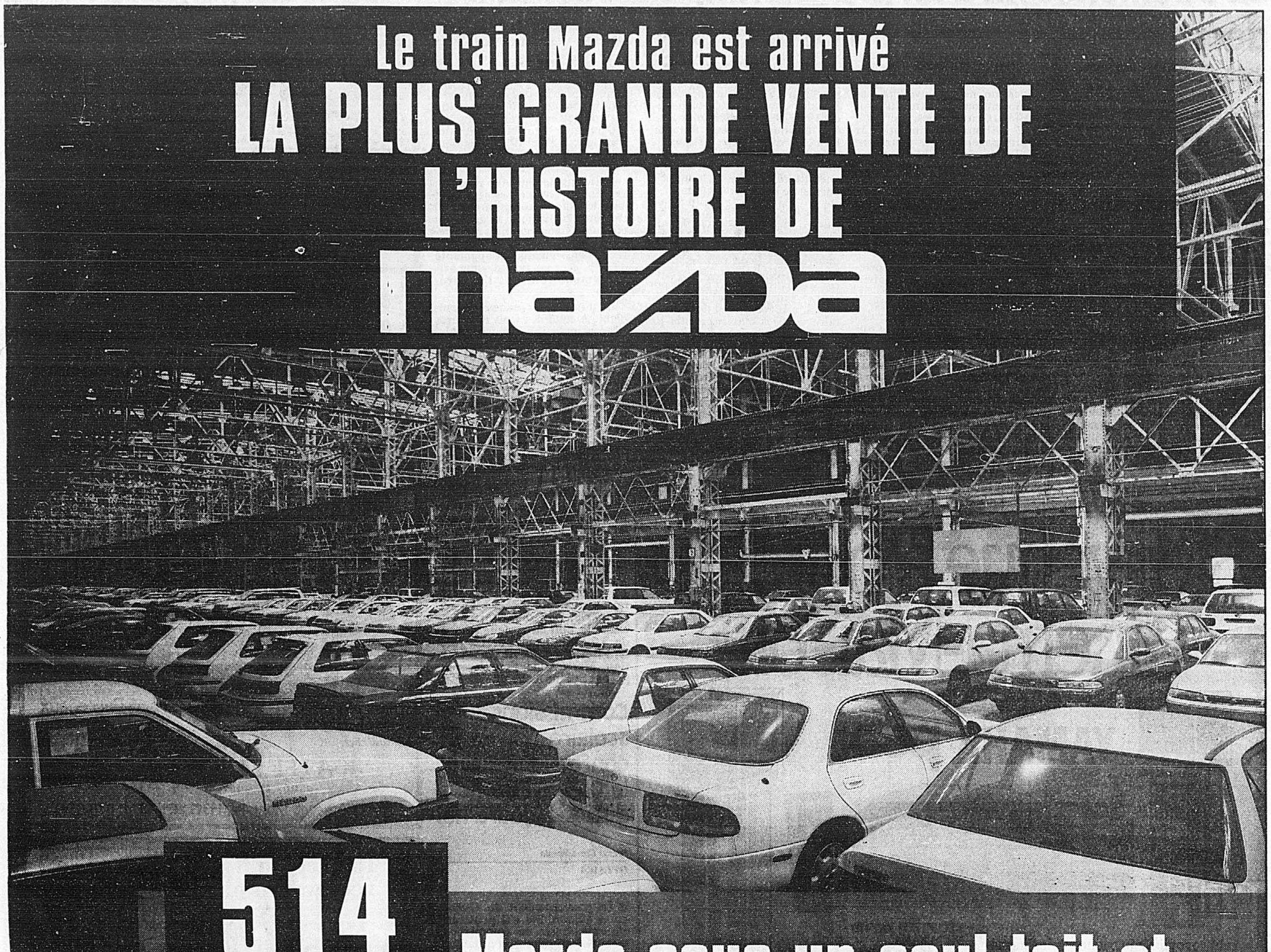

514 Mazda sous un seul toit et elles doivent toutes partir AUJOURD'HUI

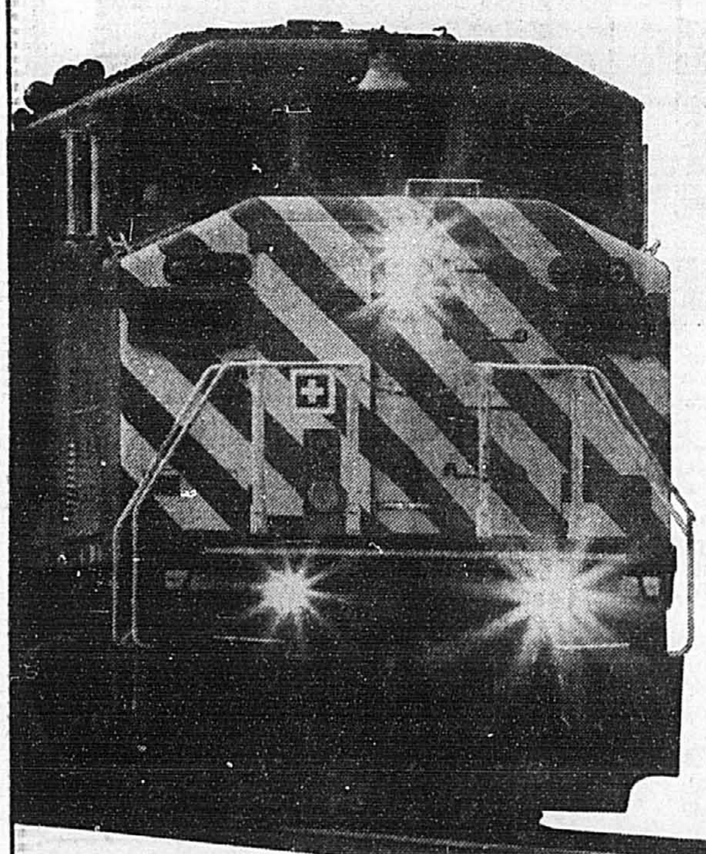

Pour célébrer son 25e anniversaire, Mazda a 514 voitures neuves à vendre à des prix-cadeaux entre le 14 et le 17 juin aux ateliers Angus, de 10h à 21h.

Ne manquez pas le train :

- **Financement immédiat sur place**
- **Obtenez un abonnement d'un an au CAA-Québec avec votre achat**
  - **323, PROTEGÉ, 626 CRONOS, MPV, MX-5 MIATA, MX-3 PRECIDIA, MX-6 MYSTÈRE, 929 SERENIA, RX-7 et CAMIONNETTES : tous les modèles, toutes les couleurs en vente**
- **1968·1993 25 mazda CANADA Les 500 premiers acheteurs recevront une paire de billets pour le nouveau Musée... pour rire ou le Théâtre Juste pour Rire.**

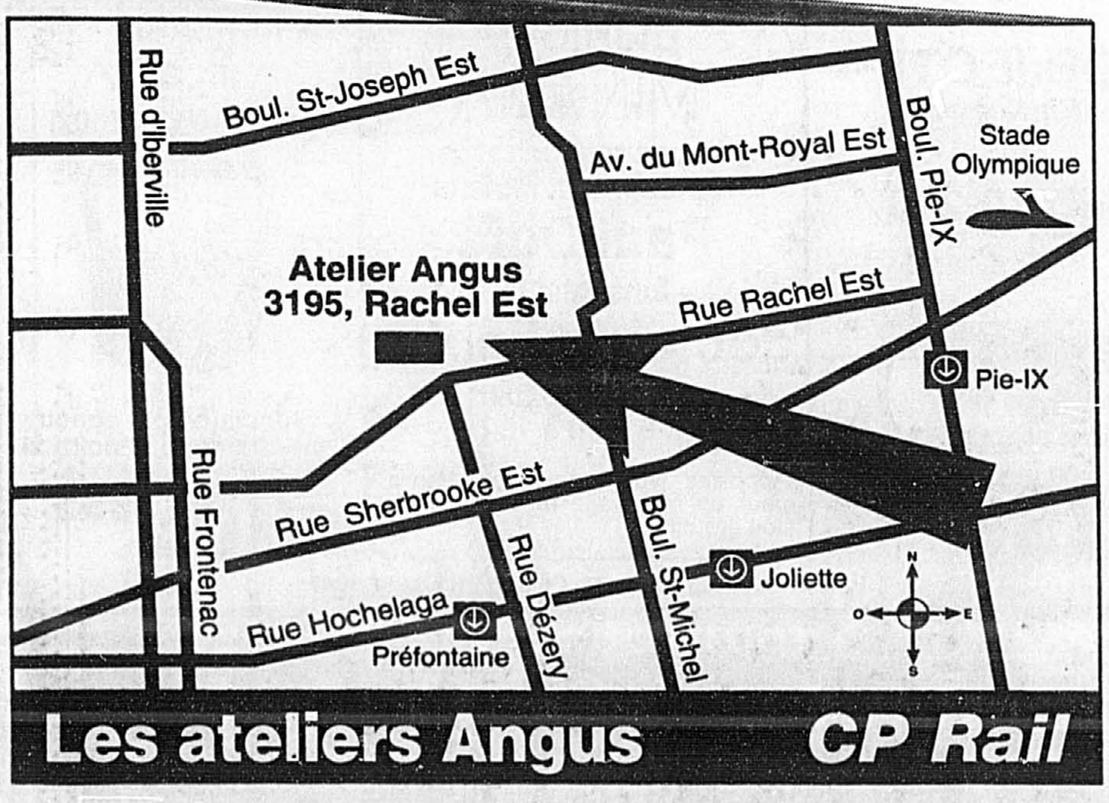

En voiture!

Les concessionnaires

mazda

On se conduit bien

Claude Ryan semonce le maire d'Anjou

ÉRIC CLÉMENT

■ Dans une lettre qu'il lui a adressée le 27 mai, le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, critique la gestion du maire d'Anjou, M. Richard Quirion, à la suite d'une enquête du ministère menée l'an dernier.

La réprimande du ministre est telle qu'il a demandé que la lettre soit lue au conseil municipal, ce qui fut fait mardi soir. M. Ryan reproche à l'administration Quirion de ne pas s'être conformée à des dispositions législatives de gestion municipale à cinq reprises au moins.

D'abord, à l'été 1991, Anjou a versé un salaire rétroactif à ses employés sans l'autorisation du conseil. Puis, la Ville a fait ériger un talus anti-bruit à l'arrière du garage municipal sans qu'une résolution soit adoptée pour ordonner les travaux.

Décidant de la pose d'une couche d'usure dans diverses rues pour un montant de 170 000 $, la Ville a fait réaliser des travaux différents pour plus de 235 000 $. Là, le ministre estime qu'un nouvel appel d'offres aurait dû être déclenché.

Une étude du Groupe Mallette Maheu, qui consista à questionner les conseillers municipaux sur la mission et les orientations de la Ville, fut payée 20 262 $ de plus que prévu, soit un montant global de 36 000 $, sans qu'un second mandat ne soit émis par le directeur général d'Anjou.

Enfin, des dépenses payées à même «la petite caisse des services administratifs» ont été effectuées sans pièces justificatives. De plus, des documents sont disparus depuis.

Si le maire Quirion a présenté son «mea culpa» et des explications, par courrier à M. Ryan, l'opposition municipale jubile. Le chef de l'Action populaire, M. Tony De Michele, a demandé, en vain, une enquête de la Commission municipale. «Le maire devrait retourner à l'école s'il se félicite de ce que dit le ministre, déclare-t-il. C'est comme un voleur qui dit qu'en quatre ans, on ne l'a pris qu'une fois la main dans le sac.»

Pour sa part, M. Quirion réplique que M. De Michele est «cheap», l'opposition le «harcelant» depuis quatre ans. «Quand on traite le maire de voleur, c'est qu'on manque de dignité; mais on est en pleine campagne électorale, dit-il. On a toujours agi pour améliorer la qualité de vie des gens. On a peut-être procédé trop rapidement, mais nous allons être plus vigilants.»

Pierre Brodeur est élu au conseil de St-Lambert

GEORGES LAMON

■ Pierre Brodeur, directeur du Service des loisirs de Laprairie, a été élu dimanche, lors de l'élection partielle dans le district de Préville-en-haut, au consaeil de Saint-Lambert.

Brodeur, un bénévole très actif dans les loisirs de Saint-Lambert, a doublé ses deux adversaires: Adrien Simard et Sylvain Gariépy, récoltant 334 voies, contre 124 pour Simard, et 116 pour Gariépy. Sur les 2500 électeurs du secteur, 22 p. cent se sont prévalus de leur droit de vote. Un vote que le maire Bertrand Girard qualifie de «bon», compte tenu du huit p. cent des citoyens qui avaient voté aux précédentes élections partielles. Rappelons qu'il s'agissait d'une deuxième élection partielle en douze ans, au conseil municipal de Saint-Lambert.

Le nouveau conseiller, qui n'a aucune ambition à la mairie, s'est dit évidemment très heureux du résultat estimant que son «engagement communautaire depuis 15 ans l'a bien servi». Il espère maintenant «être à la hauteur des attentes des électeurs». Pour lui, le rejet du candidat Simard, c'est aussi celui du Parti municipal, d'autant que les citoyens de Saint-Lambert ne veulent pas de partis politiques au conseil municipal. Ces partis, qui ne servent pas les citoyens. «C'est le glas du parti municipal à Saint-Lambert, assure-t-il. On veut mettre fin aux ambitions des individus qui font du capital politique.» Par ailleurs, il se défend bien d'être impliqué, de près ou de loin, dans la campagne de salissage contre Adrien Simard.

Appelé à commenter l'élection de son «poulain» Brodeur, — ce dernier avait appuyé sa candidature en 1990 — le maire Bertrand Girard, estime que «le message de la population est clair». Il croit que les électeurs se sont prononcés «pour un candidat positif et non pour ceux qui critiquent continuellement». Avec l'élection de Brodeur, le conseil municipal compte dorénavant sept conseillers indépendants. Le Parti municipal de Saint-Lambert dont Adrien Simard est le chef, conserve son siège avec Marc-André Croteau. Son autre membre, Richard Bélisle, candidat du Bloc québécois dans Laporte aux prochaines élections fédérales, a déjà démissionné.

De son côté, Adrien Simard, principal adversaire de Pierre Brodeur, attribue son résultat décevant, à la campagne de salissage dont il a été victime.

«Plus ça avancait, a noté Simard, plus je me rendais compte que la campagne de salissage était orchestrée par l'organisation de Brodeur.» Quant à son avenir politique, il veut prendre un temps d'arrêt, histoire de laisser retomber la poussière.

«Après deux tentatives ratées, a-t-il expliqué, je crois qu'il me faut évaluer jusqu'à quel point c'est significatif de la volonté des gens. Je ne comprends pas qu'on ait mis tant d'énergie à me salir pour un simple poste de conseiller. J'étais loin de me douter que cette élection avait autant d'importance pour mes opposants. J'ai vraiment trouvé cela très bas.»

Quant à Sylvain Gariépy, étudiant à l'UQAM, âgé de 21 ans, il estime que le nombre de voix recueilli est de bon augure pour son avenir politique. D'autant qu'il n'avait pas les moyens financiers ni promotionnels du principal candidat: Pierre Brodeur. Mais il ne désarme pas pour autant: il sera condidat à la prochaine élection municipale de 1994. «J'ai beaucoup appris au cours de cette première expérience, a-t-il déclaré hier à *La Presse*, je vais être en mesure de lancer une campagne plus efficace la prochaine fois.»

Le maire de Boisbriand demande une injonction

■ C'est le 25 juillet que le maire Michel Gagné saura si la Cour supérieure lui accorde une injonction interdisant à la Commission municipale du Québec de poursuivre son enquête publique sur l'administration de Boisbriand jusqu'à la fin des procédures judiciaires intentées contre lui.

Son avocat allègue que la poursuite de l'enquête causerait un grave préjudice à son client, car les mêmes sujets seront discutés lors des procédures devant les tribunaux.

IMPLANTS DENTAIRES

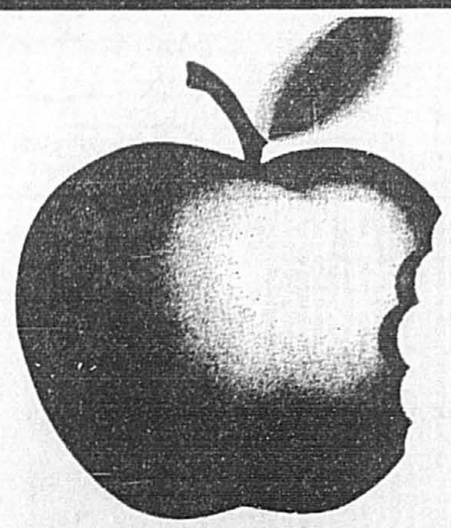

Clinique d'implantologie dentaire St-Joseph
287-3375
J1963730

LINEN CHEST
LA GRANDE VENTE DE BLANC
JUSQU'À 50% DE RABAIS
LIT ♦ BAIN ♦ TABLE ♦ MATELAS ♦ FENÊTRE ♦ CRISTAL ET CADEAUX

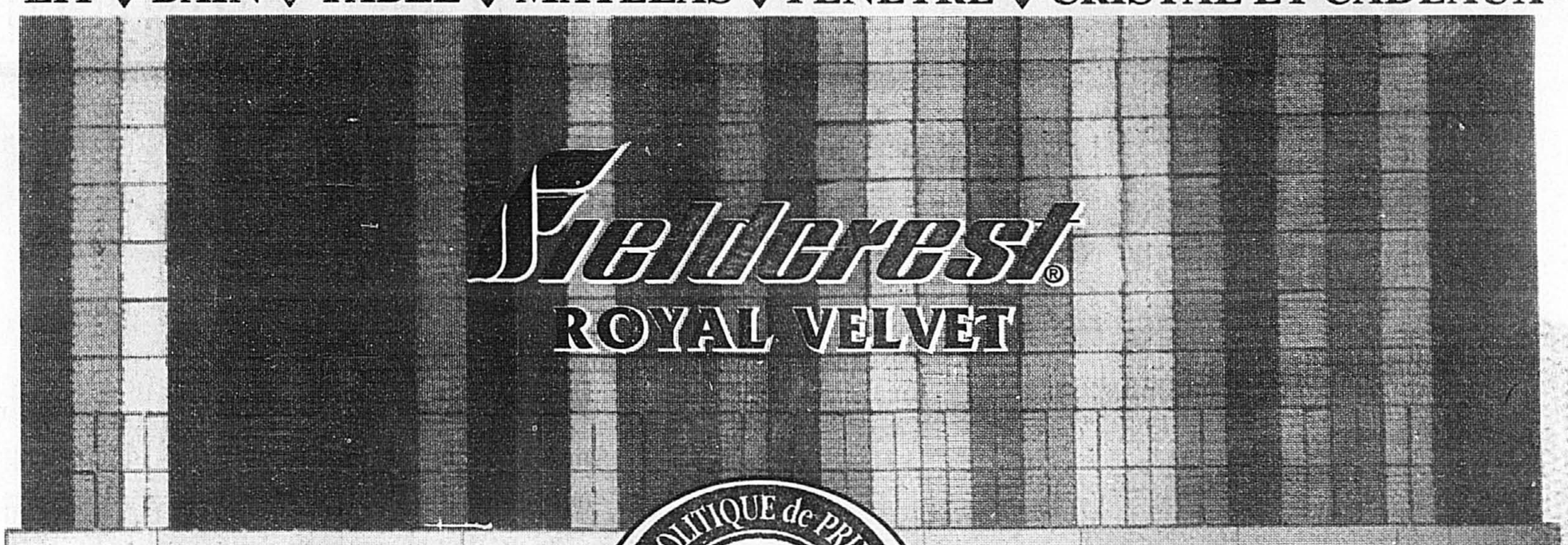

Serviettes Royal Velvet de Fieldcrest®

	Ord.	Solde
Bain	21,00	15,95
Essuie-mains	15,00	11,95
Débarbouillette	7,50	5,95
Invité	7,50	5,95
Drap de bain	45,00	35,95
Tapis de bain	26,00	20,95

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

Carpettes Royal Velvet de Fieldcrest®
Carpettes aspect «sayony», 100 nylon antron «extra body» envers latex agrippant losanges.

	Ord.	Solde
24" X 36", oblongue	37,00	29,95
27" X 48", oblongue	65,00	51,95
Couvre-abattant	19,00	15,95
Tapis contour 27"	37,00	29,95
Ens. pour réservoir	37,00	29,95

DRAPS

	Ord.	Solde
Simple	28,00	18,95
Double	42,00	29,95
Grand	58,00	39,95
Très grand	78,00	54,95
Taies stand.	42,00	29,95
Taies très grandes	48,00	32,95

ÉDREDONS

	Ord.	Solde
Simple	94,00	65,95
Double	120,00	84,95
Grand	158,00	109,95
Très grand	188,00	129,95
Cache-oreillers stand.	27,00	18,95

HOUSSES DE COUETTES

	Ord.	Solde
Simple	86,00	59,95
Double	115,00	79,95
Grand	158,00	109,95
Très grand	198,00	137,95

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
ouvert dimanche
ROCKLAND TÉL.: (514) 341-7810
les promenades de la CATHÉDRALE TÉL.: 282-9525
STE-CATHERINE ET UNIVERSITY

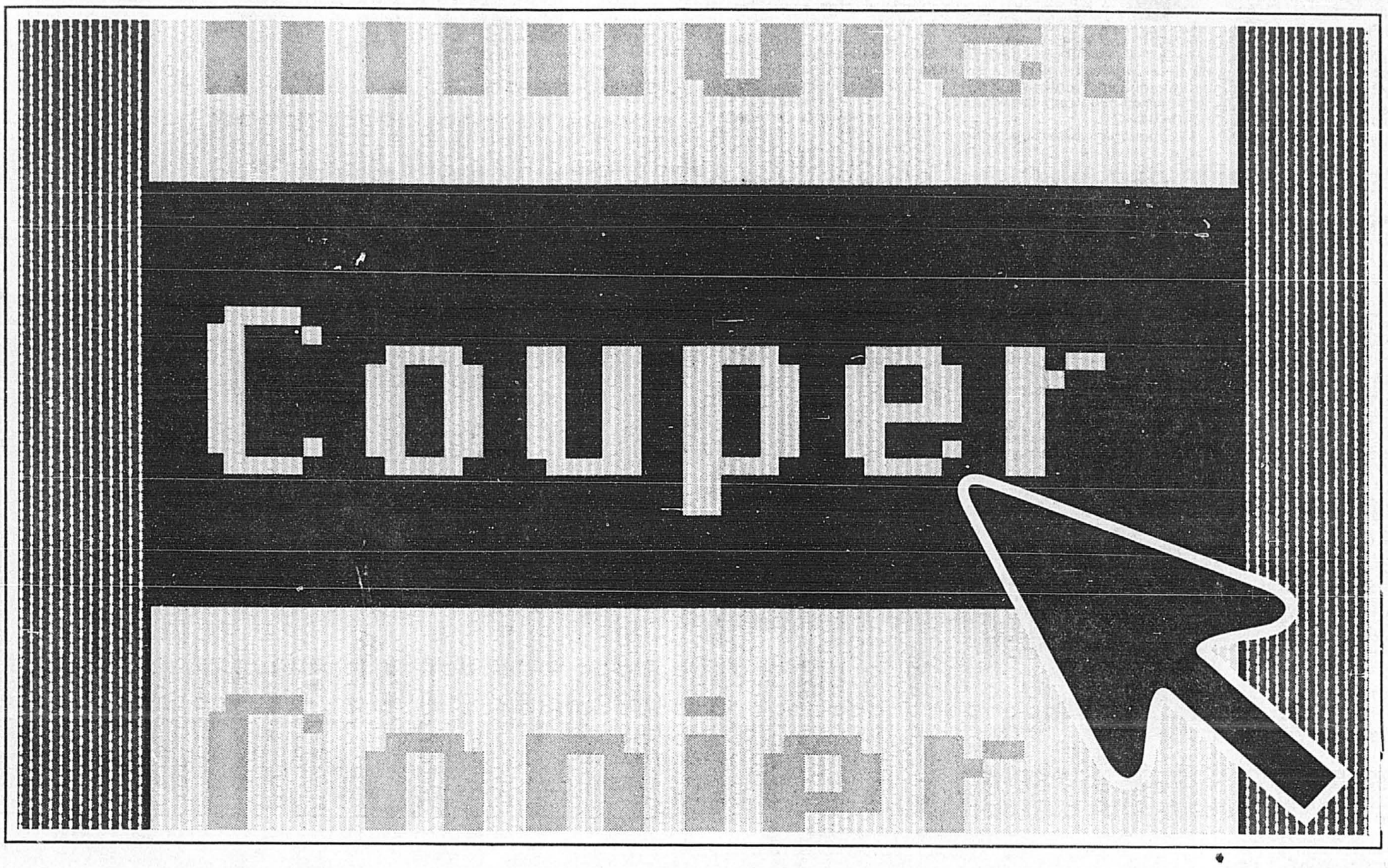

La Grande Vente d'entrepôt Microsoft.

*Nos prix sont coupés jusqu'à 80 %**

Logiciels	Prix de vente
Assortiment de jeux Microsoft[MD]	10 $
Assortiment de langages de programmation et d'outils de développement (Visual Basic, QuickBASIC, Quick C, etc.)	30 $
Ensemble Microsoft Windows[MC] et MS-DOS[MD] 5.0	50 $
Microsoft FoxPro 2.0	50 $
Microsoft FoxBASE+ 2.01	50 $
Microsoft PC Word 5.5 pour MS-DOS	50 $
Microsoft Publisher	50 $

Plusieurs autres articles ne sont pas affichés.
Les versions française et anglaise sont offertes.

Achetez pour une valeur de 130 $ et obtenez la version 1.0 du logiciel Access de Microsoft gratuitement.

*Sur le prix de détail suggéré par le fabricant.

MICROSOFT. WINDOWS.

Les nouvelles versions de Microsoft se vendent si rapidement que les anciennes nous encombrent !

C'est pourquoi nous coupons nos prix lors de la Grande Vente d'entrepôt. (Si les fabricants de meubles peuvent couper, nous le pouvons aussi.)

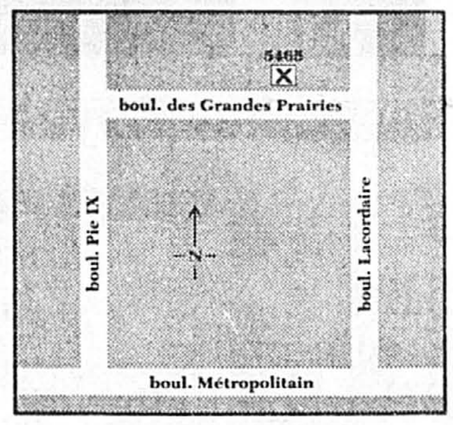

La Grande Vente d'Entrepôt Microsoft
5465, boulevard des Grandes Prairies, St-Léonard

Économisez jusqu'à 80 % sur le prix de détail suggéré par le fabricant s'appliquant sur les anciennes versions de certains des produits Microsoft les plus populaires.

Certains prix suggérés sont inférieurs au prix de détail initial.

Vous aurez même la chance de gagner un ordinateur couleur Toshiba 386SX portatif.*** Et une foule d'autres offres spéciales sont au menu !

Ne manquez pas la Grande Vente d'entrepôt Microsoft vendredi, le 18 juin, de 10 h à 22 h et samedi, le 19 juin, de 8 h à 18 h.

Des aubaines.... à vous couper le souffle !

Microsoft

Les 18 et 19 juin seulement.

Courez la chance de gagner un ordinateur couleur Toshiba 386SX portatif.

** Limite de 1 article par client, jusqu'à épuisement des stocks. Quantité limitée de la version française offerte. L'achat des produits Microsoft doit atteindre 130 $ excluant la TPS et la TVQ. ***Aucun achat requis. Le gagnant doit répondre à une question-épreuve. (Toute contestation ou réclamation concernant l'attribution du prix de l'ordinateur portatif Toshiba doit être adressée à la Régie des loteries du Québec.) Le paiement doit se faire en argent comptant, par Visa, MasterCard ou American Express seulement. Les chèques ne sont pas acceptés. Aucun échange ou remboursement. Un maximum de trois unités par type de logiciel, par acheteur. Cette vente s'adresse aux utilisateurs seulement. (Distributeurs, détaillants ou revendeurs, s'abstenir.) Les prix de la Grande Vente d'entrepôt sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Les versions courantes ne sont pas en vente. Toshiba est une marque enregistrée de Toshiba Corporation. Microsoft, le logo Microsoft, MS-DOS et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres noms de produit sont aussi des marques déposées de Microsoft Corp. ©1993 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Oka: «Si je n'avais pas tiré, je serais mort», dit un agent de la SQ

Presse Canadienne

■ À lui seul, l'agent Gaétan Castilloux du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec (SQ) a fait feu à 40 reprises le 11 juillet 1990 dans la pinède d'Oka. Il estime que du côté des Mohawks, une seule personne, peut-être deux ont tiré.

L'agent Castilloux croit que si ses collègues avaient eu la même expérience que lui et n'avaient pas littéralement figé sur place au moment de la fusillade, ils auraient tiré tout autant.

«La majorité des gars ont gelé. Il y avait des jeunes sur cette opération. C'est peut-être pour ça qu'ils n'ont pas tiré autant que moi», a-t-il expliqué, hier, au coroner Guy Gilbert qui enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue dans la pinède d'Oka le 11 juillet 1990.

L'agent Castilloux, âgé maintenant de 41 ans, comptait neuf années d'expérience dans le groupe d'intervention au moment de l'opération policière visant à démanteler les barricades dressées par des Mohawks s'opposant au projet d'agrandissement d'un golf sur des terres dont ils revendiquaient la propriété.

L'enquête a jusqu'à maintenant démontré que cinq des 15 policiers du groupe d'intervention ont tiré un total de 51 coups de feu ce matin-là, peu après 8 h 30.

Outre l'agent Castilloux qui a tiré 40 coups de feu, ont également fait feu les agents Richard Bourgoin (3 coups), Luc Pothier (3 coups), Yves Rioux (3 coups) et Louis Henri (2 coups).

Selon l'agent Castilloux, le portrait est fort différent du côté des Mohawks.

Ce dernier estime qu'un ou deux d'entre eux ont tiré sur les policiers.

«Il n'y a pas 56 personnes qui ont tiré. Un sur le semi-automatique, un sur l'automatique. Dans ma tête, une arme tire», a-t-il dit.

Au moment où il a entendu de sept à huit balles siffler à ses oreilles, l'agent Castilloux s'est jeté par terre et s'est collé à la palissade.

«Je me demande ce que je fais-là. Je vois deux de mes confrères (de l'autre côté de la palissade). Je suis sûr qu'ils sont morts avec la fusillade qu'il y a et je suis sûr que je vais mourir.»

À la hauteur de ses yeux, il voit une fente, un genre de meurtrière. C'est alors qu'il décide de mettre son arme en position automatique et qu'il tire un plein chargeur de balles (25) à hauteur d'hommes, en direction nord, là où il a aperçu auparavant des gars armés.

Une fois le chargeur épuisé, il en met un autre mais place son arme en position semi-automatique cette fois de façon à conserver des munitions au cas où il doive battre en retraitre.

«J'ai ralenti mon tir. Je voulais me garder des balles. J'entends sur les ondes: «Marcel est touché. Marcel est touché. La fusillade diminue.»

Invité par l'assistant du coroner, Me Richard Masson, à expliquer les raisons qui ont motivé son tir, l'agent Castilloux a expliqué qu'il a riposté parce qu'il s'était senti menacé et qu'il voulait faire peur.

«S'ils avaient tiré dans les airs, nous n'aurions pas riposté», a-t-il fait valoir.

«Si je n'avais pas tiré, je ne serais pas ici pour vous raconter tout ça. Depuis ce temps-là, je vis sur du temps emprunté. Ils auraient pu tous nous faucher», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, un homme de 50 ans qui suit assidûment l'enquête du coroner Gilbert s'est retrouvé dans le box des témoins hier.

Lors d'une pause, le policier Castilloux avait entendu Lutz Scheler dire à une Mohawk du prénom de Carla qu'il se posait des questions sur l'authenticité de certaines cassettes vidéo présentées à l'enquête «comme des évidences». Il lui avait expliqué qu'il savait qu'il était techniquement possible de plaquer une bande sonore sur des images qui n'y correspondent pas et d'en modifier ainsi le sens.

DU JAMAIS VU!

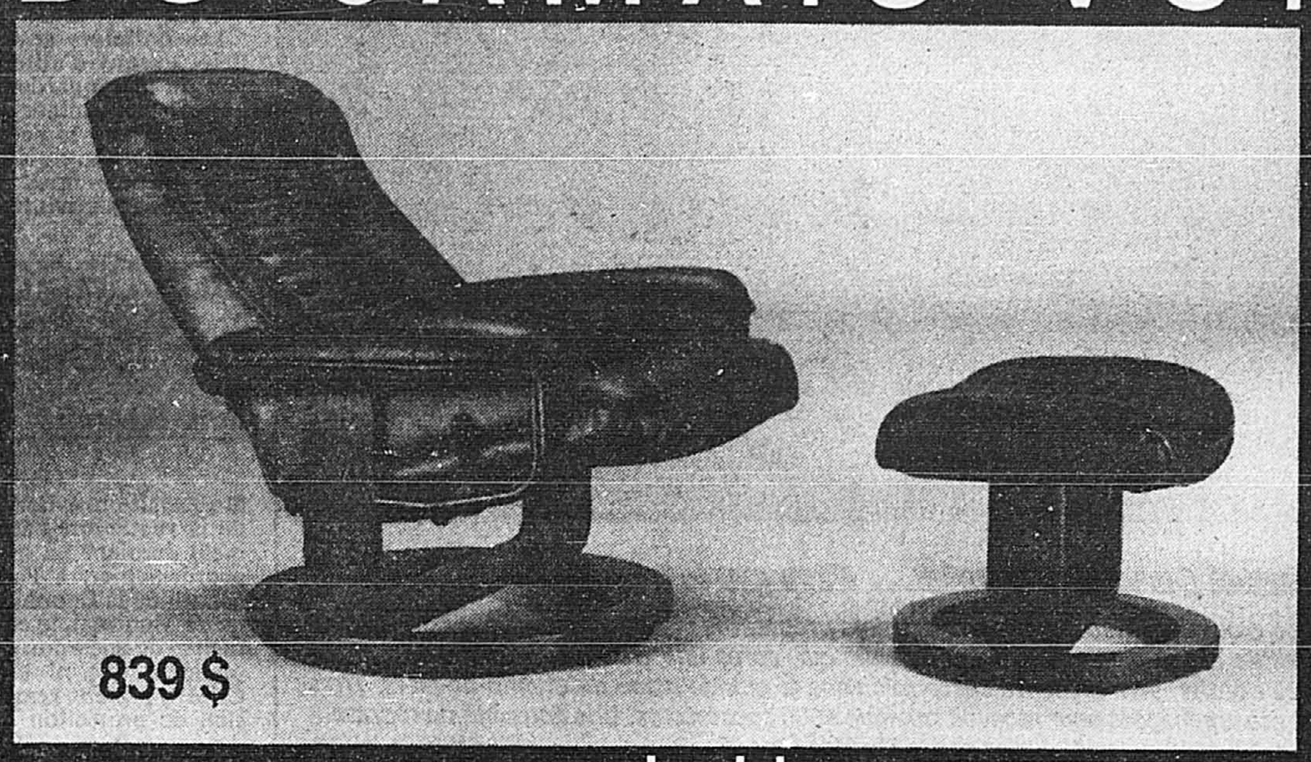

6255, rue Saint-Hubert
Montréal 273-7711

2020, rue University
Montréal 845-7296

mariette clermont
OUVERT LE DIMANCHE
sauf au 4300, rue de la Savane, Montréal

4300, rue de la Savane
Montréal 735-1242

2300, boul. Le Corbusier
Laval 382-6870

VIVEZ UNE AVENTURE
JOUEZ AU «PAINTBALL»

- Jouez le jour ou le soir;
- Équipement fourni;
- 70 balles de peinture;
- Poulet frit inclus au dîner;
- Pistolets à air constant disponibles;
- Jeu de labyrinthe;
- Jeu de forteresse;
- Village aménagé en forêt;
- 8 terrains en forêt;
- Pour les 18 ans et plus.

AUSSI TOURNOI
Équipe de 3 joueurs
Le 11 juillet 1993
Plus de 1 500 $ en argent et en prix

RESERVEZ MAINTENANT
La Conquête du drapeau
NEW GLASGOW (Québec)

Équipement de «Paintball» à vendre

A TRENTE MINUTES DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

Parce que le don d'organes
SAUVE DES VIES
LA FONDATION
DIANE HÉBERT
(514) 965-0333

MONT BLANC
THE ART OF WRITING
Collection complète de précieux bijoux.

BIJOUTERIE Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358

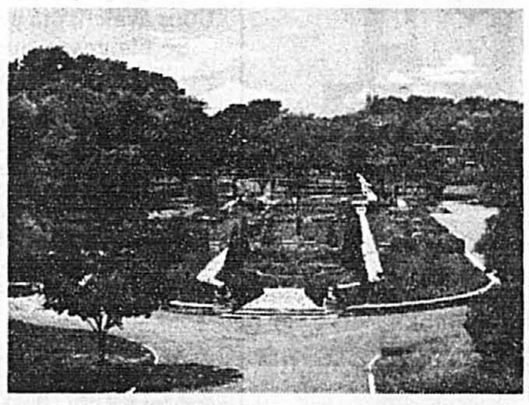
3965, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent

2500, avenue Des Perron, Auteuil

8145, chemin Chambly, Saint-Hubert

À la mémoire de tous les pères

À l'occasion de la fête des Pères, les Jardins Urgel Bourgie de Montréal, de Laval et de la rive sud vous invitent à une cérémonie oecuménique célébrée à la mémoire de tous les pères et autres défunts. Le dimanche 20 juin, à 14 h, familles et amis y seront accueillis à la chapelle du complexe funéraire, dans un décor paisible, sous le signe du souvenir et du respect. Pour plus d'informations, composez le 932-2225.

URGEL BOURGIE

CHANGEZ DE DÉCOR! DÉCOUVREZ LES RÉGIONS.

Dans les régions, la campagne s'entrecoupe de petits villages, de lieux historiques ou de petites auberges pittoresques. Admirez des décors différents d'une région à l'autre. Impreignez-vous d'une culture restée à l'état nature et échappez à l'agitation de la vie urbaine dans des cadres enchanteurs.

10 régions à découvrir :
- Îles-de-la-Madeleine
- Gaspésie
- Bas-Saint-Laurent
- Duplessis
- Manicouagan
- Charlevoix
- Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Hautes-Laurentides – Mont-Laurier
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue

Les régions du Québec : la vraie nature des choses.
Pour en savoir davantage sur l'une de ces dix régions, composez :
Montréal et les environs,
(514) 873-2015, code 820
ou, sans frais,
1 800 363-7777, code 820
Cette campagne a été réalisée en collaboration avec le Bureau fédéral de développement régional (Québec).

PHOTOGRAPHE : SYLVAIN MAJEAU

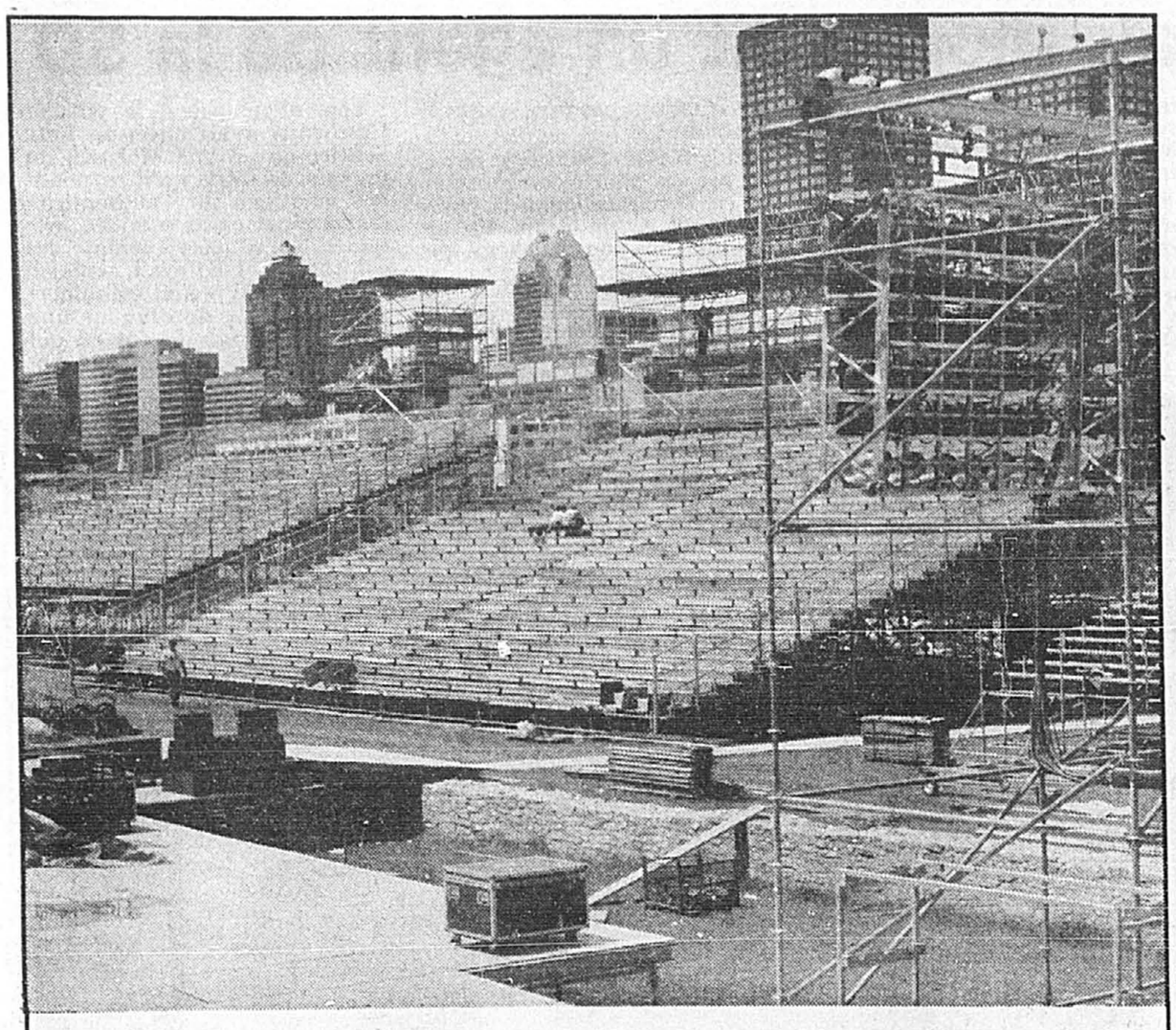

Le Grand jeu de nuit... fin prêt!

Une équipe d'ouvriers met la main aux derniers préparatifs visant à accueillir, à compter du 29 juin, le public attiré par le Grand jeu de nuit qui, après une fructueuse saison à la Place d'Armes, l'été dernier, sera présenté cette fois dans la grande place du Champ-de-Mars. Trois estrades ont été aménagées pour recevoir quelque 3600 spectateurs. Une douzaine de représentations sont prévues jusqu'au 12 juillet par le Théâtre sans fil. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

La STCUM doit verser 34 000 $ à une passagère blessée en janvier 90

LUCIE CÔTÉ

■ La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a été condamnée hier par le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure, à verser plus de 34 000 $ à Mme Claudette Vézina qui s'est fracturé la cheville et le tibia droits après avoir glissé sur le trottoir en descendant de l'autobus devant la station de métro Radisson, le 19 janvier 1990.

Les policiers appelés sur les lieux auront d'ailleurs eux-mêmes du mal à garder leur équilibre en empruntant la patinoire qu'est devenu le passage piétonnier après une nuit de pluie, de neige et de verglas. Vers 6 h 15, deux heures avant l'accident, l'employé de la STCUM chargé de l'entretien a bien constaté que les voies d'accès à la station de métro était dangereuses, mais s'est néanmoins abstenu d'y répandre du sable ou du sel.

La STCUM, écrit le juge Lagacé, «prétend n'avoir, en aucun temps, été négligente ou insouciante, avoir pris tous les moyens et mesures possibles dans les circonstances afin d'assurer la pleine sécurité des usagers du transport en commun, tout comme l'aurait fait tout bon père de famille en pareilles circonstances, compte tenu des conditions climatiques particulières».

Mais le juge Lagacé considère que le service de transport de la STCUM, «essentiel et onéreux», tout en n'étant pas tenu à l'impossible, n'a cependant rien fait, la veille de l'accident, pour rendre moins dangereux l'accès à la station Radisson alors que la Ville de Montréal (contre laquelle les poursuites ont été abandonnées) avait, sur les trottoirs adjacents au métro dont elle avait la responsabilité, fait répandre du sable.

À Mme Vézina, qui réclamait 53 493 $, le juge Lagacé accorde donc 34 267 $, dont 20 000 $ pour une incapacité partielle permanente de 5,5 p. cent. Plus de 5000 $ ont été accordés pour l'incapacité totale temporaire de 32 semaines, et 9000 $ compensent le préjudice esthétique et les inconvénients et la perte de jouissance de la vie.

Et pour son conjoint Robert Gélineault, la Cour a fixé le montant de l'indemnité pour les frais encourus et les inconvénients à 1469 $.

Saccage de la rue Ste-Catherine: des conseillers accusent la CUM et la ville

ÉRIC CLÉMENT

■ Pouvait-on éviter les émeutes de la rue Sainte-Catherine, mercredi dernier? La question a été abordée, hier, à l'assemblée du conseil de la Communauté urbaine de Montréal, le conseiller municipal de Snowdon déclarant notamment que ni la ville ni la CUM n'avaient rempli leur mission de protection du public et des commerces.

Selon le conseiller de la Coalition démocratique, M. Marvin Rotrand, il y a eu un manque de communication au sein de la commission sur la sécurité publique de la CUM et la ville de Montréal n'a pas fait son travail: «Dans mon quartier, quand il y a des fêtes, je pose des questions aux policiers pour que tout se passe bien, mais à Montréal, cela n'a pas été fait, a-t-il dit à *La Presse*. La ville aurait dû insister pour s'assurer que tout avait été prévu.»

Au début de l'assemblée, M. Rotrand a demandé au maire de Hampstead et membre de la commision, M. Irving Adessky, s'il reconnaissait avoir dit à la radio CBC que les policiers étaient des amateurs et qu'il y avait une érosion de la confiance publique envers eux. Mais M. Adessky a seulement confié que la commission n'avait fait aucune démarche avant la soirée de l'émeute.

Le président de la commission, le maire de Dorval, M. Peter Yeomans, a déclaré qu'avant le dernier match des Canadiens, il était «rassuré» que toutes les précautions avaient été prises.

Se plaignant que la vice-présidente du conseil exécutif, Mme Léa Cousineau, également vice-présidente de la commission sur la sécurité publique, ne répondait jamais aux questions, la conseillère de Notre-Dame-de-Grâce, Mme Claudette Demers-Godley, est revenue à la charge, demandant pourquoi les commerçants n'avaient pas été avisés de vider leurs vitrines.

«Pouvez-vous au moins expliquer s'il y aura à l'avenir du travail de sensibilisation auprès des marchands?», a-t-elle demandé. Le président Michel Hamelin a simplement répondu que quelques commerçants avaient pris leurs précautions, tout comme la police qui, selon lui, a rempli son rôle de protection du public. Mais M. Hamelin concède qu'il y a des leçons à tirer.

«Personne n'avait prévu que Montréal serait assiégée le soir. À l'avenir, on devra mettre certaines limites, comme tenir l'événement l'après-midi, mais sera-t-on en mesure de le faire?»

Au sortir de la réunion, M. Hamelin parlait de l'émeute comme faisant partie de «nouveaux phénomènes sociaux» et qu'à l'avenir on pourrait signifier à la population d'attendre la parade pour festoyer. Pour d'autres événements comme le Festival de Jazz, Juste pour rire ou les feux d'artifices, M. Hamelin pense que la police sera désormais prête à contrôler tout débordement.

Le conseil de la CUM a également approuvé un règlement autorisant un emprunt de 31 millions pour financer l'achat d'autobus. Le vote a failli être reporté, le maire de Mont-Royal, Mme Vera Danyluk, critiquant cette résolution compte tenu de la situation économique et demandant qu'on étudie un peu plus le dossier. Mais après une pause, la résolution CA-62 était adoptée.

ACHATS DE CHOIX POUR PAPA LE 20 JUIN

FAITES-LUI PLAISIR
en choisissant ces chemises
1. Polo «north country» Eaton en coton piqué, un achat-vedette. Bleu roi, blanc, rouge ou marine. (Autres coloris mode offerts dans certains magasins). Tailles: P., M., G., F. **25,00**

2. Chemise sport **«north country»** Eaton à motif Madras avec surimpression. Choix de couleurs. Tailles: P., M., G., F. **30,00**

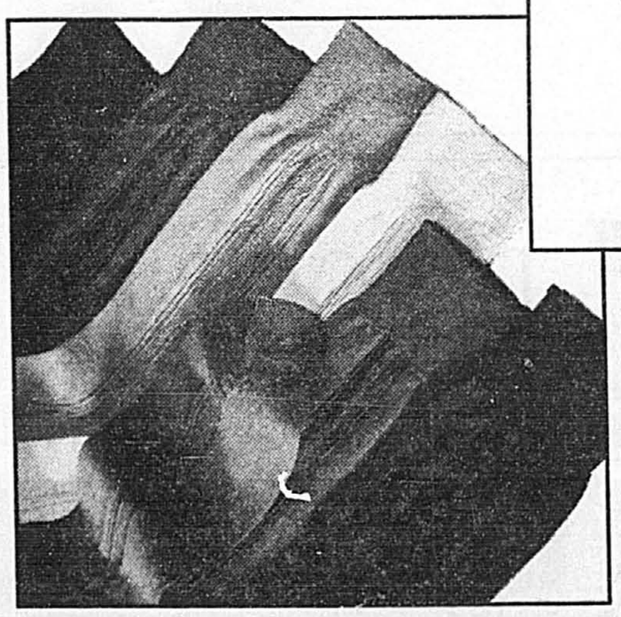

«GOLD TOE» POUR PAPA

4,00 à 7,50

Chaussettes «Gold Toe» faites au Canada, seulement chez Eaton. Bout et talon renforcés. Pointure unique: 7 à 11. (Choix incomplet de modèles et de couleurs dans certains magasins).

3. Socquettes habillées en coton et nylon. 8 couleurs. **4.50**

4. Socquettes habillées en coton et nylon. Ton sur ton, choix de 7 couleurs. **5.50**

5. Socquettes habillées en nylon. 6 couleurs. **4.00**

6. Socquettes habillées en coton et nylon. 3 motifs, 5 couleurs. **7.50**

7. Chaussettes sport. Blanc uni ou avec rayures. **4.50**

8. Chaussettes tout-aller en acrylique et nylon. 16 couleurs. **4.50**

SHORTS «EZ» HAGGARD
Une idée-cadeau qu'il appréciera
Au choix, 32,00

Choix de quatre modèles confortables. Tours de taille: 30 à 42. (Ceinture non comprise).

9. Short en coton à élastique sur les côtés. Indigo, havane ou gris.

10. Short calico en polyester et coton. Teint avec pigment pour une couleur de qualité. Vert, beige ou bleu.

11. Short à revers en coton. Noir, blanc, vert ou havane.

12. Short en serge de polyester et coton. Taupe, marine, vert ou bleu.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayons des vêtements pour hommes 228, 428 et 429; rayon des chaussures, 237; rayon des articles de sport, 261; rayon des meubles, 270.
Venez ou composez: **284-8484**

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON
Emballage-cadeau gratuit à l'achat d'un article de 25.00 ou plus avec votre carte Eaton. Détails en magasin.

DISTINCTION DE MISE
Papa fait bonne impression.
12A. (Hors photo).
Chaussures habillées **«Birkdale» Eaton** en cuir. Modèles à lacer ou à enfiler. Noir ou bourgogne. Pointures: 7 à 11 avec demies et 12, largeurs D et EEE. (Choix incomplet de pointures dans certains magasins). **44,99**

UN REPOS BIEN MÉRITÉ en tout confort
12B. (Hors photo).
Berceuse inclinable **La-Z-Boy.** Un achat **détente** vraiment avantageux! Modèle 05-230. Ne tardez pas pour profiter du meilleur choix! **349,99**

VISEZ JUSTE
Suggestions pour golfeurs
13. Balles de golf **«Ultra AR432» Wilson.** Paquet de 12. **25,99**

14. Balles de golf **«DT 90» Titleist.** Paquet de 12. **26,99**

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Deux dentistes condamnés pour avoir mal travaillé

LUCIE CÔTÉ

■ Pour avoir mal fait leur travail, deux dentistes, Gaston Chesnay et Jean-Pierre Colpron, ont été condamnés hier en Cour supérieure à payer 37 000 $ en dommages-intérêts à leur patiente, Lucille Rouiller.

Aujourd'hui âgée de 57 ans, Lucille Rouiller, qui souffrait depuis plusieurs années de problèmes aux gencives, se rend une première fois, le 9 avril 1986, chez le Dr François Gervais (contre qui aucune accusation n'a été retenue) qui l'envoie consulter le Dr Chesnay.

Ce chirurgien buccal diagnostique une grave atrophie du maxillaire inférieur et propose une greffe osseuse pour y remédier, effectuée le 8 mai 1986 et qui s'avérera très douloureuse. D'autres suivront l'année suivante, scandées d'allers-retours entre les cabinets des deux dentistes, de même que de tentatives du Dr Colpron (en fait son assistant le Dr Claude Bertrand) pour modifier la prothèse de Mme Rouiller.

«J'étais tannée d'endurer le martyre», témoignera Lucille Rouiller, qui a manqué 60 jours de travail entre 1986 et 1988 et, vivant sans dents, a été obligée de ne manger que des bouillies.

Car c'est seulement en février 1989 que la dame verra la fin de ses problèmes, réglés par le Dr Paul Mercier, de la Clinique de l'atrophie des maxillaires de l'hôpital St. Mary.

Le juge Piché estime «que le Dr Chesnay a ét négligent lors de sa deuxième chirurgie parce qu'il n'a pas pris de radiographie et n'a pas prescrit d'antibiotiques, malgré les points de suture.

«À croire que le Dr Chesnay voulait se débarrasser de cette patiente encombrante le plus rapidement possible et qu'il faisait cette chirurgie pour ne plus être embêté», écrit le juge Piché.

Quant au Dr Colpron, «peut-être téméraire et quelque peu insouciant», le juge Piché considère qu'il a manqué de jugement en acceptant le cas de Mme Rouiller pour le confier ensuite à un stagiaire et trouve sa conduite «inadmissible et indigne d'un professionnel».

Le témoignage d'enfants sur vidéocassette est légal

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Dans les causes d'agressions sexuelles, la Cour suprême du Canada a permis aux enfants de moins de 18 ans, hier, de témoigner sur vidéocassette ou devant un faux écran qui les empêche de voir un accusé qui, lui, peut les voir.

Le plus haut tribunal du pays a ainsi renversé un jugement de la Cour d'appel du Manitoba, qui avait déclaré inconstitutionnels les témoignages enregistrés, parce que l'accusé ne peut pas faire de contre-interrogatoire.

Dans un jugement oral, le juge en chef Antonio Lamer a expliqué que cette pratique ne viole pas le droit d'un accusé à un procès juste, garanti par la Charte des droits et libertés.

Les raisons écrites de cette décision seront publiés plus tard.

Indemnisée pour une césarienne

AP
CAMBRIDGE, Massachusetts

■ Une Américaine vient de se voir attribuer par un jury des dédommagements de 1,5 million de dollars US parce que des médecins avaient procédé à l'accouchement d'une de ses filles par césarienne, contre sa volonté.

Mary Meador affirmait que l'opération réalisée en 1985 — et qui a apparemment réveillé des problèmes intestinaux qui ont entraîné son hospitalisation pendant près d'un an — n'était pas nécessaire et qu'elle avait dit aux médecins qu'elle n'en voulait pas.

Au terme de trois jours de délibérations, le jury lui a donné raison le 7 juin courant.

La fillette, qui a aujourd'hui 7 ans, est en bonne santé. Un autre des quatre enfants de Mme Meador est né sans incident par césarienne.

Kératotomie: vaut mieux regarder de près avant d'aller au Mexique

Les ophtalmologistes font part des complications vécues par des Québécois qui ont subi, dans ce pays, l'opération pour corriger la myopie

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les Québécois qui se font opérer les yeux au Mexique pour corriger leur myopie reviennent parfois très désenchantés de l'expérience. Ce fut le cas de M. Tremblay (un nom fictif mais une histoire vraie), homme d'affaires montréalais qui, trois mois après l'intervention, voyait encore moins bien qu'avant. Pas étonnant: il avait contracté une double cataracte.

Afin d'éviter de tels désagréments, l'Association des ophtalmologistes du Québec recommande aux Québécois désireux de subir une kératotomie radiaire (opération pour corriger la myopie) de la faire faire dans la province, malgré des coûts parfois moindres auxquels on offre cette opération à l'étranger.

«La RK est une opération bien contrôlée, et plus d'une trentaine de spécialistes la pratiquent maintenant un peu partout au Québec, dit le docteur Francine Matthieu-Hilaire, présidente de l'Association. Cette opération est sécuritaire, mais le suivi médical après l'intervention est primordial. Une cinquantaine de complications peuvent survenir. Et que faire quand votre médecin est à l'étranger?»

Mme Matthieu-Hilaire suggère aux personnes intéressées à la RK d'en parler à leur ophtalmologiste, lequel pourra les référer à un spécialiste de leur région, s'il ne fait pas lui-même l'opération.

La RK consiste à aplatir la cornée du patient en la gravant d'incisions disposées comme les rayons d'une roue. C'est une opération complètement différente de la chirurgie photoréfractive au laser, une technique qui commence à faire son chemin au Québec, et qui est destinée elle aussi à corriger la myopie.

«Mon médecin m'avait laissé son numéro de téléphone, relate M. Tremblay. J'ai gardé contact pendant trois mois. Il me disait de continuer à mettre des gouttes pour quelques semaines encore, le temps de voir ce que cela donnerait.»

M. Tremblay s'est fait opérer à San Juan, au Mexique, il y a deux ans. Pourquoi le Mexique? «La plupart des Québécois que j'ai rencontrés dans les salles d'attente étaient au Mexique parce que l'opération coûte moins cher là-bas. Alors ils avaient décidé de faire d'une pierre deux coups et d'y passer leurs vacances. Personnellement, c'est le facteur temps qui m'a décidé. Je ne voulais pas attendre des mois un rendez-vous avec un ophtalmo d'ici.»

On a chargé 800 $ à M. Tremblay pour opérer ses deux yeux. Au Québec, la RK coûte 3000 $, 1 500 $ chaque oeil.

Le lendemain de l'opération, la vision de M. Tremblay était très bonne: réussite parfaite. De retour au pays deux semaines plus tard, le succès semble confirmé. Mais les choses se dégradent rapidement peu après.

«Les gouttes de Maxidrol sont en fait de la cortisone, explique le médecin actuel de M. Tremblay, le docteur Marvin Kwitko, ophtalmologiste à l'hôpital Ste-Mary's et premier au Canada à avoir pratiqué la RK, en 1979. Un des dangers de la cortisone est justement la formation d'une cataracte. On ne prescrit jamais ces gouttes par téléphone, et jamais avant d'avoir examiné le patient. C'est irresponsable de faire cela. Outre le risque de cataracte, la cortisone empire les infections dues à certains virus.»

Le docteur Kwitko a plusieurs reproches à l'endroit des techniques mexicaines. Premier reproche: l'absence de suivi, alors que le suivi est primordial. Second reproche: l'opération simultanée des deux yeux, ce qui fait que le patient perd la vue — momentanément — advenant une complication. «Ici, nous opérons un oeil, nous le laissons se stabiliser six ou huit semaines, après quoi nous opérons l'autre oeil», explique le spécialiste.

Troisième lacune: les techniques mexicaines sont désuètes. «Ils font douze incisions sur la cornée, alors que nous n'en faisons maintenant que huit, et ce, quelle que soit la gravité de la myopie. Malheureusement, le risque d'infection augmente avec le nombre d'incisions.»

Enfin, argumente le médecin, même si l'opération coûte moins cher au Mexique, la facture risque d'être aussi élevée si on considère le prix des billets d'avion et de la chambre d'hôtel. Tout cela pour rester parfois enfermé avec un mal aux yeux, dans un pays où on ne peut pas manger de légumes crus ni mettre de glace dans son verre de liqueur...

Le docteur Kwitko a eu affaires récemment à quatre patients revenus du Mexique avec des complications. «Curieusement, beaucoup de Québécois croient que la RK, originaire de Russie, n'est pas disponible au Québec.»

Cette impression est confirmée à l'Association des ophtalmologistes du Québec, où l'on reçoit de temps en temps des appels de patients pris de panique. «Une dizaine de cas depuis septembre, dit Lucie Thériault, l'une des secrétaires. Le dernier appel, c'était un couple. Tous les deux ne voyaient plus rien!»

Et vogue la patrouille marine du SPCUM! PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le service de police de la CUM a lancé hier sur le lac Saint-Louis la quatrième saison de sa patrouille marine qui surveillera les eaux territoriales bordant l'ouest de l'île. La flotte du SPCUM s'est enrichie cette année de deux motos marines, conduites sur la photo par les agents Michel Théoret (à gauche) et Vital Renouf. Un bateau de 21 pieds, «La Croix-Blanche», est aussi utilisé par la patrouille, qui est alors accompagnée de membres de la brigade nautique de l'Ambulance St-Jean. Les patrouilleurs ont effectué 249 interventions auprès des plaisanciers, et au moins 18 opérations pour secourir des bateaux en difficulté l'été dernier. Malgré leur présence, quatre noyades sont survenues sur le territoire de la patrouille. Les agents espèrent sensibiliser les propriétaires d'embarcations aux dangers de la conduite en état d'ébriété et à l'importance de porter le gilet de sauvetage.

Le Canada ne souffre pas d'une pénurie de médecins

■ Les Canadiens sont généralement d'avis que le pays compte un nombre suffisant de médecins. L'Institut Gallup a posé récemment à un échantillon représentatif de la population la question suivante: «À votre avis, le nombre des médecins pratiquant au Canada est-il trop élevé, trop faible ou suffisant?» Quarante-neuf pour cent des répondants ont déclaré qu'il leur paraissait suffisant, tandis que 24 pour cent le jugeaient trop faible et 15 pour cent, trop élevé. Onze pour cent n'ont pas formulé d'opinion.

SONDAGE GALLUP

Les résultats varient selon les diverses régions du pays: alors que 47 pour cent des Québécois sont d'avis que le Canada compte suffisamment de médecins, cette proportion atteint 48 pour cent dans les provinces de l'Atlantique, 49 pour cent en Ontario, 52 pour cent en Colombie-Britannique et 54 pour cent dans les provinces des Prairies.

Dans le but de contrôler les frais médicaux, le gouvernement de l'Ontario a envisagé d'interdire aux nouveaux omnipraticiens, pediatres et psychiatres de pratiquer jusqu'à nouvel ordre dans certaines régions de la province.

Il est intéressant de noter que l'éducation influe sensiblement sur les réponses données. En effet, si 42 pour cent des répondants n'ayant reçu qu'une instruction élémentaire sont d'avis que le Canada compte suffisamment de médecins, cette proportion est de 47 pour cent parmi ceux qui possèdent une instruction secondaire et de 54 pour cent parmi les diplômés d'université.

Enfin, alors que 48 pour cent des hommes pensent que le Canada compte suffisamment de médecins, cette opinion est partagée par 50 pour cent des femmes.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1031 interviews effectuées entre le 1er et le 5 juin auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus forte pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage; c'est ainsi que les 251 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6,2 pour cent dans 19 cas sur 20.

Nouveau type de verres de contact jetables

AP

NEW YORK

■ La compagnie pharmaceutique américaine Johnson et Johnson devait dévoiler hier un nouveau type de verres de contact qui ne se portent qu'une seule journée et qui sont jetés pour être remplacés par une nouvelle paire le lendemain.

Le prix devrait être d'environ 1,50 $ US par jour. Ils seront lancés sur deux marchés tests, au début de juillet.

Aidez votre peau à respirer

1. Lancôme présente la crème teintée Imanance. Soin multi-défense sans PABA, Imanance contient des extraits de vitamine E ainsi qu'un filtre solaire FPS 8 qui aident à protéger votre peau des agressions et de la pollution. Choix de 5 teintes naturelles. 50 mL 29.50

1A. (Hors photo). «Maquiglacé liner lumineuse», traceur pour les yeux. 20.00

Offre-prime!
Avec tout achat de 20.00 ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans frais supplémentaires:
- Système de bronzage personnalisé 30 mL
- Hydrative, ressource permanente d'hydratation, 2 mL

plus l'un des produits nettoyants, adapté à votre type de peau:
- Galatée douceur, peau normale, 60 mL ou gel Clarifiance, peau grasse, 60 mL ou crème gel Respectée, peau sèche et sensible, 60 mL

L'ensemble vous est offert dans un joli fourre-tout.

Une prime par personne. **L'offre est en vigueur jusqu'au 26 juin 1993.**

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des produits de beauté, 216. Venez ou composez: **284-8484.**

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Les Haïtiens ont mal à leur jeunesse

VINCENT MARISSAL

■ Près d'un an après l'émeute de la Plaza St-Hubert, la communauté haïtienne de montréal considère que la situation de ses jeunes ne s'est pas améliorée, loin de là.

La violente altercation entre jeunes Québécois d'origine haïtienne et la police qui a fait vibrer le quartier Villeray, le 19 juillet 1992, a laissé des traces, selon plusieurs responsables d'organismes haïtiens qui tenaient une conférence de presse, hier.

Plus de la moitié des quelque 20 000 jeunes haïtiens de moins de 25 ans du Québec sont actuellement sans emploi. Plus de 42 p. cent des Haïtiens travaillent dans le secteur manufacturier malgré que cette communauté compte deux fois plus de diplomés universitaires que la moyenne de la population québécoise.

Répondant l'année dernière à l'invitation du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 19 organismes se sont réunis en un Forum pour étudier la situation des jeunes Haïtiens du Québec.

Le Forum a dévoilé ses conclusions et lancé son plan d'action intitulé «Pour une meilleure intégration des jeunes Québécois d'origine haïtienne». Ce plan comprend quatre points: mettre sur pied un Bureau d'appui à la jeunesse, créer une fondation et une table de concertation permanente, et enfin, ouvrir un centre d'hébergement à caractère préventif.

Ce dernier objectif est primordial, selon Léonel Bernard, un membre du Forum. «Nous avons besoin d'un mécanisme tampon entre les familles haïtiennes et le système judiciaire, dit-il. Nous n'avons pas encore d'éducateurs spécialisés pour répondre à la communauté haïtienne. Et il y a encore de gros efforts à faire dans le système judiciaire».

Selon M. Bernard, les adolescents haïtiens se retrouvent beaucoup trop rapidement devant la Direction de la Protection de la jeunesse, ce qui ternit l'image de toute la communauté. «Nos parents haïtiens ayant été élevés plus sévèrement, réagissent aussi plus sévèrement envers leurs enfants qui sont référés à la DPJ. Les jeunes Haïtiens engorgent ce système, ils sont sur-représentés. La plupart d'entre eux ne sont pourtant pas des criminels, nous pourrions régler leurs problèmes en parlant d'abord aux parents.»

«La famille haïtienne est au banc des accusés, confirme Wladimir Jeanty, un autre membre du Forum. On l'accuse de ne pas bien faire son travail.»

Outre le système judiciaire, M. Jeanty dénonce les programmes d'accès à l'emploi, inefficaces, selon lui. «Ce n'est pourtant pas parce qu'il n'y a pas de mécanismes, mais bien parce que ces mécanismes sont inefficaces», croit Wladimir Jeanty.

Pour lutter contre l'inefficacité des uns et l'incompréhension des autres, le Forum entend ouvrir son Bureau d'appui à la jeunesse d'ici septembre. Pour ce qui est du futur centre d'hébergement, l'étape ultime du Forum, on n'avance pas de date pour le moment. Tout dépendra du succès du plan d'action et des résultats de la campagne de financement de la fondation.

Une fois cette fondation mise sur pied, le Forum formera sa table de concertation permanente. Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Emploi et Immigration Canada, la SPCUM et la SQ, la Ville de Montréal et la CUM seront invités à prendre part aux premières rencontres.

Le rapport et le plan d'action du Forum ne faisaient pas l'unanimité, hier, au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, rue Marquette.

«Je constate après avoir lu vos documents que nous sommes une fois de plus très conciliants avec la société québécoise, a dit Jean-Sébastien Roy, un anthropologue d'origine haïtienne. Les jeunes ont besoin d'autre chose. Leurs critiques sont beaucoup plus virulentes.»

M. Roy a rappelé aux membres du Forum que la communauté haïtienne fait des concessions depuis 30 ans, sans toutefois avoir réussi à prendre la place qui lui revient dans la société québécoise.

«Le Forum, c'est une réponse démocratique, a répondu Wladimir Jeanty. C'est la poursuite du combat vers une plus grande accessibilité.»

La communauté haïtienne du Québec, qui compte environ 60 000 personnes, accueille chaque année plus de 2000 compatriotes.

Pepsi: l'émotion est vive chez les consommateurs américains

AP

NEW YORK

■ L'émotion est vive aux États-Unis depuis que des consommateurs ont trouvé des seringues et autres objets divers dans des boîtes ou bouteilles de Pepsi-Cola. Mais la firme n'envisage pas pour l'instant de prendre une initiative spectaculaire comme le retrait de ses produits des tablettes des magasins.

La Food and Drug Administration (FDA), l'autorité américaine chargée du contrôle de l'alimentation et des médicaments, a annoncé mardi que ses services enquêtaient pour déterminer si toutes ces plaintes (émanant, selon la police et la presse, de consommateurs habitant plus de 20 États) étaient toutes fondées. Dans un cas au moins, il s'agit d'une mauvaise plaisanterie: présenté mercredi devant la justice en Pennsylvanie, Christopher Burnette est passible de cinq ans de prison et 250 000$ US d'amende.

Selon la presse et les autorités locales, des plaintes ont été déposées dans l'Alabama, la Californie, le Colorado, le Connecticut, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, la Louisiane, le Maryland, le Massachusetts, le Michigan, le Mississippi, le Missouri, l'État de New York, l'Ohio, l'Oklahoma, la Pennsylvanie, la Virginie, la Virginie occidentale, l'État de Washington et le Wyoming.

David Kessler, commissaire à la FDA, a noté cependant que «dès qu'une plainte fait l'objet d'une importante publicité, elle est toujours suivie d'autres plaintes, qui ne sont pas toujours fondées».

Les premiers cas ont été signalés la semaine dernière dans deux boîtes de Pepsi «diet» (sans sucre), qui contenaient des seringues hypodermiques, dans l'État de Washington. Les seringues ont été analysées, ce qui a permis de constater qu'elles n'étaient pas contaminées. Puis des consommateurs ont déclaré avoir trouvé d'autres seringues et des aiguilles dans des canettes de Pepsi «classique» en Louisiane.

Francisco Rua remet de l'ordre dans le réfrigérateur d'un marché de Lawrence, au Massachusetts, dont il a enlevé toutes les canettes de Pepsi. Cette décision a été prise après que Cinia Martinez, âgée de 53 ans, eut acheté dans ce magasin, mardi dernier, une canette de Pepsi dans laquelle elle affirme avoir trouvé une seringue hypodermique. PHOTO AP

Le président de Pepsi pour l'Amérique du Nord, Craig Weatherup, a déclaré mercredi à la chaîne de télévision NBC qu'il lui paraissait «impossible» que les seringues aient été introduites lors du conditionnement des boîtes et des bouteilles.

«Je ne peux vous donner une garantie à 100 p. cent, mais je peux vous assurer à 99,99 p. cent que rien ne peut arriver dans les usines. C'est littéralement, physiquement impossible».

Quelque 30 millions de boîtes de Pepsi sont produites chaque jour, dans le cadre d'un processus hautement mécanisé, a-t-il expliqué. «Ces boîtes sont produites dans des usines différentes, certaines il y a six mois, certaines il y a six jours. Dès lors, il n'y a aucune corrélation entre les plaintes, l'endroit et le moment» où les boîtes incriminées ont été produites.

Les canettes sont mises à l'envers, des machines y insufflent de l'air chaud et de l'eau avant qu'elles soient remplies et scellées. Le processus hautement mécanisé ne prend que quelques secondes. «L'emballage (de Pepsi) est probablement le plus imperméable aux mauvais plaisants de tous les emballages alimentaires du pays», selon M. Weatherup.

En attendant de résoudre l'énigme, Pepsi n'a pas l'intention de retirer ses produits de la vente. Un détaillant de l'Iowa a toutefois pris cette décision après qu'un client lui eut rapporté une seringue, suivi par un vendeur de l'Oklahoma.

La FDA conseille aux consommateurs américains de vider leur boîte de Pepsi dans un verre avant de le boire.

La Fédération de l'âge d'or veut s'ouvrir aux autres

Presse Canadienne

JONQUIÈRE

■ La Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) s'oriente vers une plus grande complicité de ses membres avec «les autres générations».

Le temps est en effet venu pour les clubs de la fédération de «se tourner vers l'extérieur et de s'ouvrir plus largement à leur communauté», a estimé hier la directrice générale de la FADOQ, Nicole Moir, à Jonquière, où se déroule le 23e congrès de l'organisme.

«Essentiellement, il s'agit d'établir une plus grande complicité entre les générations existantes. Ces dernières années, par conservatisme, et dans quelques cas par individualisme, les membres de la fédération se sont plutôt repliés sur eux-mêmes. Il importe maintenant de corriger la situation dans le sens souhaité par bon nombre de nos jeunes retraités», a-t-elle précisé.

Ainsi, la FADOQ prépare pour 1993-1994 un projet en collaboration avec divers intervenants socio-économiques visant à favoriser l'intégration des personnes âgées aux autres groupes d'âge de la société.

Le Club de l'âge d'or de la région des Laurentides et celui de Villeray, à Montréal, ont déjà démarré des projets expérimentaux dans cette perspective, mais ces initiatives devront se multiplier, a pour sa part indiqué le président de la FADOQ, Philippe Lapointe.

Le 23e congrès de la FADOQ s'avère une belle occasion pour les quelque 400 congressistes d'afficher leur fierté et sentiment d'appartenance à leur fédération et de contribuer au rayonnement de leur organisme.

Ce congrès permet en outre, croit Mme Moir, de souligner aux délégués que la FADOQ doit se préoccuper davantage de son développement, par le recrutement de nouveaux membres, l'élaboration d'une politique globale de communications et la multiplication d'activités autres que la danse sociale, les jeux de dard et les jeux de sacs de sable.

Dangereux, les Popsicles?

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un inspecteur du ministère fédéral de la Santé visitera l'usine de Popsicles de la société Ault Foods, à Rouyn-Noranda, à la suite d'une plainte déposée par une famille d'Ottawa, qui a été malade après en avoir mangé.

L'inspecteur en chef des aliments au Québec, Jean-Pierre Hamchay, a signalé que le rôle de l'inspecteur fédéral sera de déterminer la provenance de chlorure de calcium dans les moules de cette eau sucrée glacée.

Le chlorure de calcium, qui sert de sel pour les routes en hiver, est utilisé en petites quantités dans certains aliments, comme le fromage et les fruits en conserve. Il ne pose pas «un danger élevé pour la santé», a noté M. Hamchay.

Le directeur du contrôle de la qualité chez Ault Foods à Toronto, John Halleran, a exprimé sa confiance dans le procédé de fabrication de Rouyn-Noranda, qui produit du lait, de la crème glacée et des Popsicles.

Neville Brisson et sa fille, Erika, ont dit avoir acheté les Popsicles qui les ont rendus malades chez Loblaws.

Ton uni et élégance avec Van Heusen

La chemise Van Heusen, de ton uni blanc, se porte en tout temps.
De plus, papa serait très heureux que vous pensiez à lui pour la fête des Pères!
Polyester et coton. Coupe courante, encolures: 15 à 17½, manches courantes ou longues.
Les chemises Van Heusen sont confectionnées à Cambridge, Ontario par une entreprise canadienne renommée, John Forsyth.
Vendues à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des vêtements pour hommes, 228.
Venez ou composez: 284-8484

2 pour 39,99 ou 22,00 ch.
Seulement chez Eaton.

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas